

# Portrait Santé

## Les Sables d'Olonne Agglomération



août  
2025

## AUTEURS

Clara Galland, Sandrine David, Marie-Cécile Goupil, Dr Jean-François Buyck  
(ORS Pays de la Loire)

## REMERCIEMENTS

Anthony Bonhommeau (Les Sables d'Olonne Agglomération) pour la relecture.

## FINANCEMENT

Les Sables d'Olonne Agglomération et l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire

## CITATION SUGGÉRÉE

C. Galland, S. David, M.-C. Goupil, J.-F. Buyck. (2025). Portrait Santé Les Sables d'Olonne Agglomération. ORS Pays de la Loire. 44 p.

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette étude sous réserve de la mention des sources, et de ne pas poursuivre une des finalités interdites du SNDS, mentionnées à l'Art. L. 1461-1 de la Loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016.

ISBN : 978-2-36088-474-2 - ISBN NET : 978-2-36088-475-9

©Vupar, AdobeStock, Patryssia

# SOMMAIRE

|                                                                                               |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Préambule et éléments de méthode</b>                                                       | <b>4</b>  |
| <b>1. Contexte démographique</b>                                                              | <b>5</b>  |
| <b>2. État de santé</b>                                                                       | <b>7</b>  |
| 2.1 Espérance de vie et mortalité générale                                                    | 7         |
| 2.2 Mortalité prématurée et évitable par la prévention                                        | 9         |
| 2.3 Maladies chroniques                                                                       | 10        |
| 2.4 Cancers                                                                                   | 12        |
| 2.5 Maladies cardiovasculaires                                                                | 14        |
| 2.6 Diabète                                                                                   | 15        |
| 2.7 Maladies respiratoires                                                                    | 16        |
| 2.8 Santé mentale                                                                             | 17        |
| <b>3. Offre de soins</b>                                                                      | <b>21</b> |
| 3.1 Offre de soins libérale                                                                   | 21        |
| 3.2 Activité des professionnels de santé                                                      | 25        |
| 3.3 Origine géographique et caractéristiques des patients                                     | 26        |
| <b>4. Recours aux soins et à la prévention des habitants</b>                                  | <b>28</b> |
| 4.1 Recours aux professionnels de santé                                                       | 28        |
| 4.2 Dépistage des cancers                                                                     | 32        |
| 4.3 Vaccination contre la grippe saisonnière chez les personnes âgées                         | 33        |
| 4.4 Vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) chez les jeunes enfants | 34        |
| <b>5. Publics vulnérables</b>                                                                 | <b>35</b> |
| 5.1 Personnes âgées                                                                           | 35        |
| 5.2 Personnes en situation de précarité financière                                            | 38        |
| <b>Annexes</b>                                                                                | <b>40</b> |

# PRÉAMBULE ET ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

Dans le cadre de l'élaboration de son premier contrat local de santé (CLS), Les Sables d'Olonne Agglomération (communauté d'agglomération des Sables d'Olonne) a missionné l'ORS des Pays de la Loire pour mener un diagnostic local de santé.

Cet état des lieux a été établi à partir de l'analyse approfondie et croisée de données statistiques issues de différents systèmes d'information :

- consommation de soins, recours aux soins (Système national des données de santé, Cnam),
- causes médicales de décès (Inserm CépiDc),
- offre de soins (RPPS, Finess...),
- démographie (recensement de la population, Insee).

L'analyse de ces données médico-administratives est complétée par quelques résultats (présentés dans des encadrés) issus des enquêtes réalisées par Les Sables d'Olonne Agglomération auprès des habitants et professionnels de santé du territoire dans le cadre de l'élaboration du contrat local de santé (une analyse détaillée de ces enquêtes a été réalisée par l'Agglomération et fait l'objet d'une autre restitution).

Après une brève présentation du contexte sociodémographique à partir d'une sélection d'indicateurs du recensement de la population, ce document décrit, pour la population des Sables d'Olonne Agglomération :

- leur état de santé et notamment les problèmes de santé les plus fréquents et graves : cancers, maladies cardiovasculaires, diabète, maladies respiratoires, troubles de la santé mentale,
- l'offre de soins libérale disponible dans l'agglomération et les caractéristiques de la patientèle ayant recours à ces professionnels,
- leur recours aux soins, aux dépistages des cancers et à la vaccination.

La dernière partie de ce document propose un focus sur deux populations vulnérables : les personnes âgées et celles en situation de précarité financière.



Dans ce document, les différents indicateurs d'état de santé et de recours aux soins sont systématiquement présentés en :

- **effectif** (nombre d'habitants concernés dans le territoire) et **taux brut** (part d'habitants concernés parmi la population totale du territoire), **afin de décrire la situation locale**,
- **taux standardisé sur l'âge afin de comparer l'agglomération avec d'autres territoires** (France, département, région...) et d'analyser les **évolutions** dans le temps.

Il s'agit du taux que l'on observerait dans l'agglomération si la population avait la même structure d'âge que la population française (population de référence retenue ici). Ce taux permet d'éliminer la différence de structure d'âge entre deux territoires ou entre deux périodes.

# 1. Contexte démographique

## ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

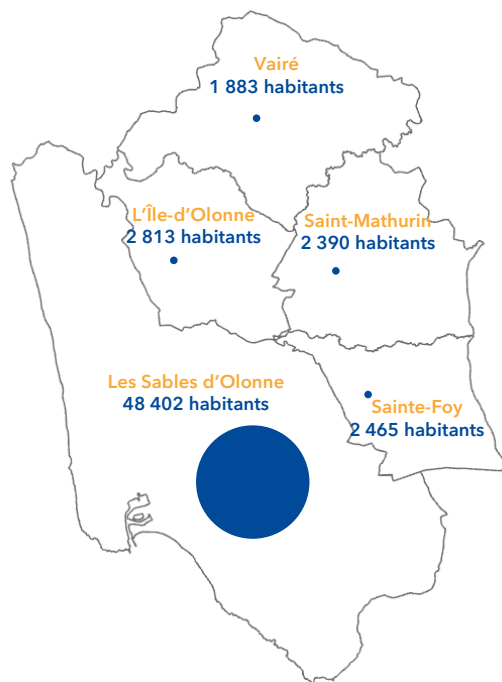
Ce chapitre offre une description des principales caractéristiques démographiques des habitants des Sables d'Olonne Agglomération. Il intègre des comparaisons territoriales et des évolutions. Les données présentées sont issues de bases de données de l'Insee :

- recensements de la population, et plus particulièrement du dernier recensement de 2021 dont les données détaillées ont été publiées courant 2024,
- données d'état civil concernant les naissances et décès.

## SITUATION AUX SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION

**Fig.1 Nombre d'habitants par commune**

Les Sables d'Olonne Agglomération (2021)



Source : RP (Insee) - exploitation ORS

### Plus d'un habitant sur 3 est âgé de 65 ans et plus

La communauté d'agglomération (CA) Les Sables d'Olonne est composée de 5 communes : l'Île-d'Olonne, Les Sables d'Olonne, Sainte-Foy, Saint-Mathurin et Vairé. En 2021, elle compte au total 57 953 habitants, dont plus de 80 % résident aux Sables d'Olonne [Fig.1].

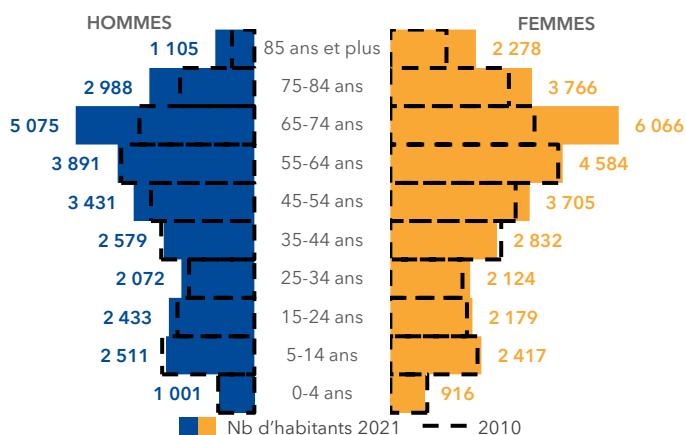
Les Sables d'Olonne Agglomération compte 6 850 jeunes âgés de moins de 15 ans en 2021, soit 12 % de la population. Cette proportion est en recul (14 % en 2010) et nettement inférieure à la moyenne nationale (17 %).

Les 65 ans et plus (21 280 habitants) représentent 37 % de la population du territoire (21 % en France) en 2021, contre 29 % en 2010. Les habitants âgés de 65 à 74 ans sont ceux qui ont le plus augmenté entre 2010 et 2021 (+ 57 %) [Fig.2].

La part d'habitants âgés de 65 ans et plus est deux fois plus élevée dans la commune des Sables d'Olonne (40 %) que dans les quatre autres communes de l'agglomération (20 %) [Fig.3].

**Fig.2 Évolution de la pyramide des âges**

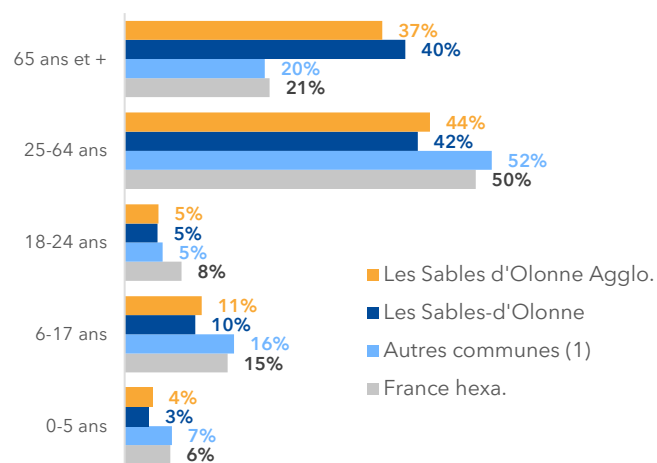
Les Sables d'Olonne Agglomération (2021, 2010)



Source : RP (Insee) - exploitation ORS

**Fig.3 Répartition des habitants par classe d'âge**

Les Sables d'Olonne Agglomération, France hexa. (2021)



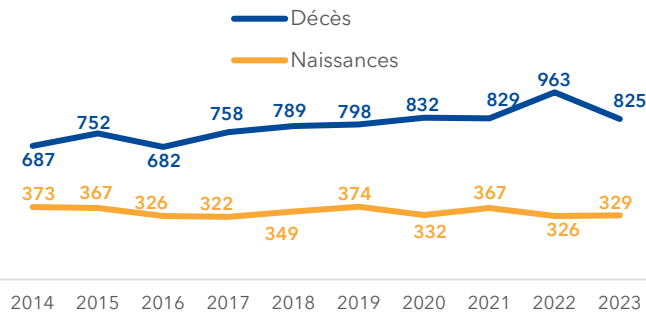
Source : RP (Insee) - exploitation ORS

1. Regroupement de 4 communes de l'agglomération : Île-d'Olonne, Sainte-Foy, Saint-Mathurin et Vairé

Un vieillissement de la population particulièrement marqué pour la commune des Sables d'Olonne

La CA des Sables d'Olonne présente un indice de vieillissement (rapport du nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus à celui des personnes de moins de 20 ans) deux fois plus élevé que celui du département (2,22 vs 1,12 en Vendée), et près de quatre fois supérieur à celui de la France (0,88). Au sein des Sables d'Olonne Agglomération, l'indice de vieillissement du regroupement des communes de l'Île-d'Olonne, Vairé, Saint-Mathurin et Sainte-Foy (0,83) est proche de celui observé en moyenne en France et très inférieur à celui de la commune des Sables d'Olonne (2,66) [Fig.5].

Fig.4 Évolution du nombre de naissances et de décès  
Les Sables d'Olonne Agglomération (2014-2023)



Source : État civil (Insee) - exploitation ORS

Une hausse de la population portée uniquement par le solde migratoire

La population des Sables d'Olonne Agglomération a augmenté en moyenne de 2,1% par an entre 2015 et 2021 (+ 6 719 habitants). Cette hausse est liée uniquement à un solde migratoire positif, le solde naturel (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès) étant négatif (- 493 habitants en moyenne par an dans l'agglomération entre 2018 et 2022) [Fig.4].

Un arrivant sur trois est âgé de 55 ans et plus

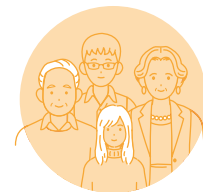
L'augmentation de la population, nettement plus marquée que celle observée au plan départemental (+ 0,8 % par an), s'observe dans toutes les communes de l'agglomération. Les profils des arrivants sont toutefois différents : 37 % des nouveaux habitants de la commune des Sables d'Olonne sont âgés de 55 ans ou plus, contre 18 % pour les quatre autres communes de l'agglomération [Fig.5].

Fig.5 Croissance démographique, solde naturel, natalité, vieillissement, nouveaux arrivants  
Les Sables d'Olonne Agglomération, Vendée, Pays de la Loire, France hexagonale

|                                                                                                                           | Les Sables d'Olonne Agglo. | Les Sables-d'Olonne | Autres communes <sup>1</sup> | Vendée  | Pays de la Loire | France hexa. |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|---------------------|------------------------------|---------|------------------|--------------|
| Population totale (2021)                                                                                                  | 57 953                     | 48 402              | 9 551                        | 699 459 | 3 853 999        | 65 505 213   |
| Évolution annuelle moyenne 2015-2021                                                                                      | +2,1%                      | +2,1%               | +1,8%                        | +0,8%   | +0,6%            | +0,3%        |
| Solde naturel annuel moyen en nombre d'habitants (2018-2022)                                                              | -493                       | -520                | +27                          | -1 742  | +2 764           | +73 455      |
| Nombre de naissances pour 1 000 habitants (2023)                                                                          | 5,7‰                       | 4,7‰                | 10,7‰                        | 7,8‰    | 9,5‰             | 9,7‰         |
| Évolution annuelle moyenne 2013-2023                                                                                      | -1,9%                      | -2,1%               | -1,6%                        | -3,3%   | -2,4%            | -2,2%        |
| Vieillessement   Rapport entre le nombre de 65 ans et plus et celui des moins de 20 ans (2021)                            | 2,22                       | 2,66                | 0,83                         | 1,12    | 0,86             | 0,88         |
| Part des habitants âgés de 55 ans et plus parmi ceux installés depuis moins d'un an dans leur commune de résidence (2021) | 33%                        | 37%                 | 18%                          | 23%     | 15%              | 14%          |

Sources : État civil, RP (Insee) - exploitation ORS

1. Regroupement de 4 communes de l'agglomération : Île-d'Olonne, Sainte-Foy, Saint-Mathurin et Vairé.



## 2. État de santé

### 2.1 Espérance de vie, mortalité générale

#### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

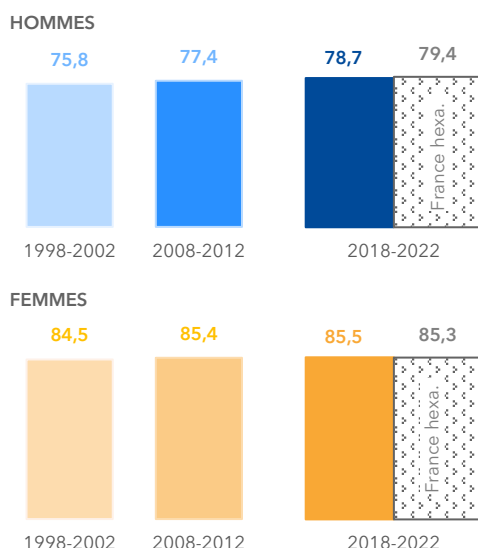
En Pays de la Loire comme en France, la diminution de la mortalité, notamment aux âges avancés explique l'augmentation continue de l'espérance de vie depuis des décennies.

Sur la période récente, le rythme de croissance de l'espérance de vie semble plus modéré, dépendant des aléas épidémiques ou caniculaires. En 2024, elle atteint, en France, 85,6 ans pour les femmes et 80,0 ans pour les hommes. L'espérance de vie des femmes croît à un rythme inférieur à celui des hommes, ce qui tend à réduire l'écart entre les deux sexes. Si l'augmentation de l'espérance de vie a profité à toutes les catégories sociales, des inégalités restent importantes. Ainsi, selon les données nationales de mortalité des années 2020-2022, les hommes cadres de 35 ans vivent en moyenne 5,3 ans de plus que les ouvriers. Cet écart est de 3 ans chez les femmes.

#### SITUATION AUX SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION

**Fig.6 Espérance de vie à la naissance**

Les Sables d'Olonne Agglo., France hexa. (2020, 2010, 2000)



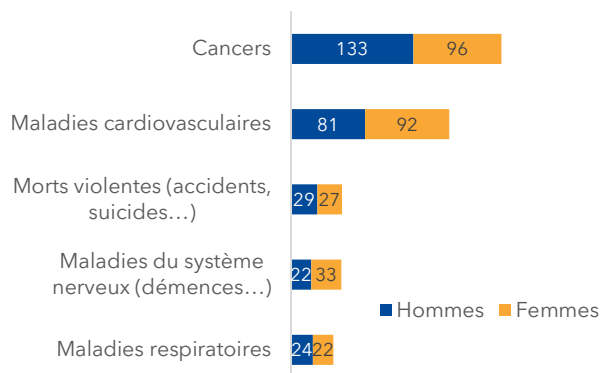
Sources : Inserm CépiDc, Insee - exploitation ORS  
Moyenne sur 5 ans.

#### Une espérance de vie globalement en hausse mais inférieure à la moyenne nationale chez les hommes

Pour la période 2018-2022, l'espérance de vie à la naissance des habitants des Sables d'Olonne Agglomération est, en moyenne, de 85,5 ans pour les femmes et 78,7 ans pour les hommes. Bien qu'elle ait augmenté de près de 3 ans entre 2000 et 2020, l'espérance de vie des hommes de l'agglomération est légèrement inférieure à celle des Français (79,4 ans). Celle des femmes, proche de la moyenne nationale (85,3 ans), a augmenté d'un an entre 2000 et 2020 [Fig.6]. L'amélioration de l'espérance de vie est le résultat d'une forte diminution de la mortalité qui s'est néanmoins ralentie sur la dernière décennie (- 11 % entre 2000 et 2010 et - 4 % entre 2010 et 2020) pour repartir à la hausse sur les années récentes (+ 3 % entre 2017 et 2020) [Fig.8].

**Fig.7 Principales causes de décès selon le sexe**

Les Sables d'Olonne Agglomération (moyenne 2018-2022)

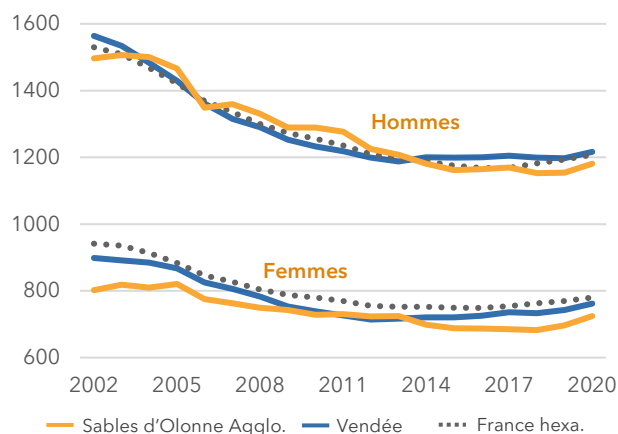


Source : Inserm CépiDC - exploitation ORS

#### Les cancers et maladies cardiovasculaires sont les causes de décès les plus fréquentes

Comme au plan national, les causes de décès les plus fréquentes parmi les habitants des Sables d'Olonne Agglomération sont les cancers et les maladies cardiovasculaires : sur les 840 décès dénombrés en moyenne chaque année, 230 (27 %) ont comme cause initiale un cancer et 170 (21 %) une maladie cardiovasculaire. Viennent ensuite, les morts violentes (accidents, suicides... : 7 %), les maladies du système nerveux (7 %) et les maladies respiratoires (5 %) [Fig.7].

**Fig.8 Évolution du taux de mortalité générale selon le sexe**  
Les Sables d'Olonne Agglo., Vendée, France hexa. (2002-2020)



Sources : Inserm CépiDC, Insee - exploitation ORS  
Taux standardisés selon l'âge, pour 100 000 habitants, moyenne sur 5 ans.

### Une mortalité inférieure à la moyenne nationale chez les femmes

Plus de 840 habitants de l'agglomération décèdent en moyenne chaque année : 420 hommes et 420 femmes.

À structure par âge comparable, le taux de mortalité des hommes de l'agglomération est 1,6 fois supérieur à celui des femmes [Fig.8]. À structure par âge comparable, la mortalité générale au sein de l'agglomération est inférieure de 7 % à la moyenne nationale. Cela est principalement dû à une sous-mortalité chez les femmes, la mortalité masculine étant proche de la moyenne nationale [Fig.8]. Ce constat masque cependant des écarts pour certaines pathologies ou problèmes de santé. Ainsi, sont observés pour les habitants des Sables d'Olonne Agglomération, une surmortalité par suicide (+ 54 %) et par pathologies directement liées à la consommation excessive d'alcool<sup>1</sup> (+ 34 %) et, à l'inverse une sous-mortalité par maladies respiratoires (- 25 %) et par maladies cardiovasculaires (- 14 %).

1. Maladies alcooliques du foie (y compris cirrhoses du foie d'origine non précisée), psychoses alcooliques et alcoolisme.

### Focus sur les morts violentes

Dans l'agglomération comme dans la région Pays de la Loire, les morts violentes constituent la troisième cause de mortalité (tous âges) et la seconde cause de mortalité prématurée (voir chapitre suivant). Cette catégorie comprend tous les accidents (dont les accidents du transport, les accidents domestiques : chutes accidentelles, suffocations, intoxications accidentelles, noyades...), ainsi que les suicides et les homicides.

À l'échelle de la CA des Sables d'Olonne, deux tiers des décès par morts violentes sont liés à des accidents de la vie courante (soit en moyenne 37 décès par an) et un quart à des suicides (soit 14 décès par an en moyenne) [Fig.9] (voir aussi le chapitre 2.8 Santé mentale).

88 % des décès par accidents de la vie courante concernent des personnes âgées de 65 ans et plus.

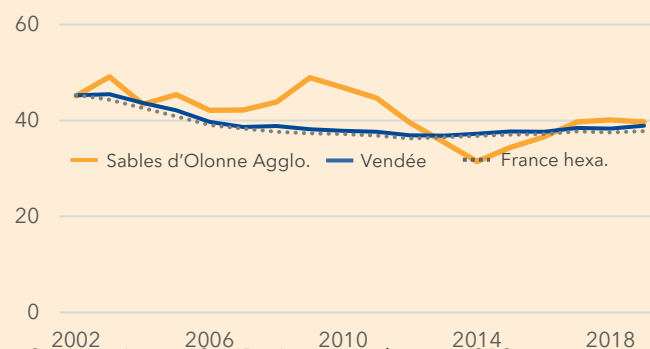
La mortalité par accident de la vie courante connaît d'importantes fluctuations selon les années. Elle a globalement diminué entre 2000 et 2015, et suit une tendance à la hausse sur les années récentes comme à l'échelle nationale et départementale [Fig.10].

**Fig.9 Décès par morts violentes selon la cause**  
Les Sables d'Olonne Agglomération (moyenne 2018-2022)

|                                      | Hommes    | Femmes    | 2 sexes   |
|--------------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| <b>Toutes causes externes dont :</b> | <b>29</b> | <b>27</b> | <b>56</b> |
| Accidents de la vie courante         | 16        | 22        | 37        |
| dont chutes                          | 7         | 13        | 20        |
| dont suffocations                    | -         | -         | 3         |
| dont noyades                         | -         | -         | 2         |
| Suicides                             | -         | -         | 14        |
| Accidents de la circulation          | -         | -         | < 2       |

Sources : Inserm CépiDC, SNDS - exploitation ORS

**Fig.10 Évolution du taux de mortalité par accident de la vie courante (hommes + femmes)**  
Les Sables d'Olonne Agglo., Vendée, France hexa. (2002-2020)



Sources : Inserm CépiDC, Insee - exploitation ORS  
Taux standardisés selon l'âge, pour 100 000 habitants, moyenne sur 5 ans.

## 2.2 Mortalité prématurée et évitable par la prévention

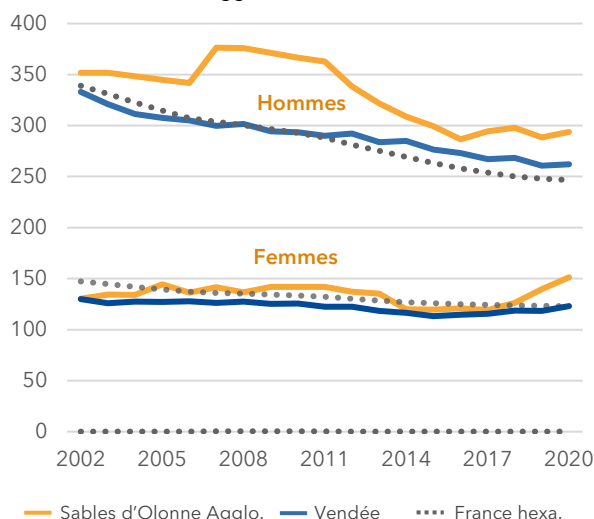
### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Avec l'augmentation de l'espérance de vie, l'étude globale des causes médicales de décès se fait de plus en plus le reflet de la mortalité aux grands âges. Dans la perspective d'actions à visée de prévention et de promotion de la santé, l'analyse de mortalité prématurée qui correspond aux décès survenant avant l'âge de 65 ans trouve son intérêt.

### SITUATION AUX SABLES D'OLONNE

**Fig.11 Évolution du taux de mortalité prématurée selon le sexe**

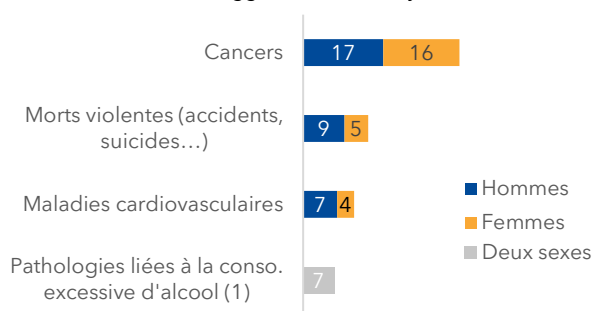
Les Sables d'Olonne Agglomération, France hexa. (2002-2020)



Sources : Inserm CépiDC, Insee - exploitation ORS  
Taux standardisés selon l'âge, pour 100 000 habitants, moyenne sur 5 ans.

**Fig.12 Principales causes de décès avant 65 ans**

Les Sables d'Olonne Agglomération (moyenne 2018-2022)



Source : Inserm CépiDC - exploitation ORS  
1. Maladies alcooliques du foie (y compris cirrhoses du foie d'origine non précisée), psychoses alcooliques et alcoolisme.

#### Une part importante des décès sont évitables par la prévention

Parmi les décès avant 65 ans, près de la moitié (48 %) sont considérés comme évitables par la prévention\*, soit en moyenne 46 décès par an.

\* Cancers du poumon, des voies aérodigestives supérieures, du foie et de la vessie, mésothéliome, pathologies directement liées à l'usage d'alcool, accident de la circulation, blessures accidentelles, suicides, agressions, Sida, certaines affections cardiovasculaires...

#### Un décès masculin sur sept survient avant 65 ans

Sur la période 2018-2022, en moyenne 96 habitants des Sables d'Olonne Agglomération âgés de moins de 65 ans sont décédés chaque année (60 hommes, 36 femmes). Ces décès prématurés représentent 11 % du nombre total des décès des habitants de la collectivité.

La part des décès prématurés est plus élevée chez les hommes : 14 % des décès masculins surviennent avant 65 ans, contre 9 % des décès féminins.

#### Les cancers constituent la principale cause de mortalité prématurée

Les cancers sont à l'origine de 34 % des décès avant 65 ans, devant les morts violentes (14 %) et les maladies cardiovasculaires (11 %). Les pathologies directement liées à une consommation excessive d'alcool arrivent en quatrième position [Fig.12].

#### Une mortalité prématurée supérieure à la moyenne nationale, notamment chez les hommes

Chez les hommes de l'agglomération, le taux de mortalité prématurée suit comme au plan national globalement une tendance en baisse depuis le début des années 2000 (- 16 %). Toutefois, depuis 2017, cette mortalité s'est stabilisée alors qu'elle continue de diminuer au niveau national [Fig.11].

Malgré des fluctuations, la mortalité prématurée parmi les hommes de l'agglomération est supérieure à la moyenne nationale depuis le début des années 2000. Cet écart à la moyenne nationale s'élève à + 16 % en 2020, et est moins marqué que sur les années 2005-2010 (+ 25 %) où une hausse des décès prématurés par maladies cardiovasculaires, cancer du poumon et suicide est observée.

Chez les femmes de l'agglomération, la mortalité prématurée, qui était relativement stable et proche des moyennes départementales et nationales depuis le début des années 2000, est en hausse sur les années récentes et devient supérieure de 21 % à la moyenne nationale en 2020 [Fig.11]. Cette hausse est liée à une augmentation des décès par cancer du poumon, cancer du sein et par maladies cardiovasculaires.

## 2.3 Maladies chroniques

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'augmentation de l'espérance de vie et les progrès médicaux conduisent à un poids croissant des maladies chroniques et de la multimorbidité (présence de plusieurs pathologies chroniques chez une même personne).

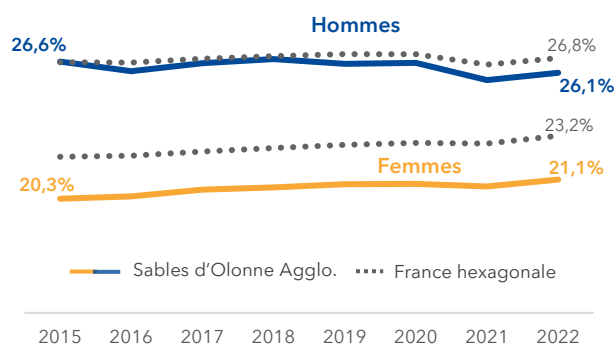
En 2022, près d'un quart de la population des Pays de la Loire est prise en charge pour une maladie chronique. Les pathologies les plus souvent en cause sont les maladies cardiovasculaires, les maladies respiratoires, le diabète et les cancers.

Les besoins de prévention et de prise en charge de ces affections chroniques, et plus largement l'adaptation des conditions de vie et de l'environnement à la situation des personnes concernées, sont donc très importants.

### SITUATION AUX SABLES D'OLONNE

**Fig.13 Évolution du taux de personnes prises en charge pour une maladie chronique**

Les Sables d'Olonne Agglomération, France hexa. (2015-2022)



Source : Cartographie des pathologies, version G11 (SNDS, Cnam), exploitation ORS

Champ : Bénéficiaires de l'ensemble des régimes d'assurance maladie ayant eu recours dans l'année à des soins remboursés. Taux standardisés selon l'âge.

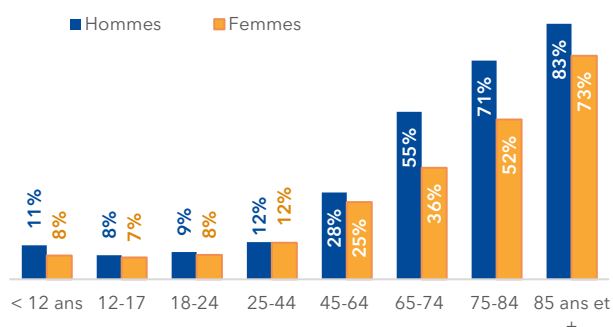
### Près d'un habitant sur trois est pris en charge pour une maladie chronique

Environ 19 000 habitants des Sables d'Olonne Agglomération sont en 2022 pris en charge pour une pathologie chronique (c'est-à-dire sont en Affection de longue durée - ALD-, et/ou ont fait l'objet d'une hospitalisation, et/ou bénéficient d'un traitement médicamenteux ou d'actes médicaux spécifiques pour une maladie chronique), soit 31 % de la population.

À structure par âge comparable, le taux de personnes prises en charge pour une pathologie chronique dans l'agglomération est inférieur à la moyenne nationale (23 % vs 25 %). Ce constat concerne les hommes (26,1 % vs 26,8 % en France) comme les femmes, mais l'écart est plus marqué chez ces dernières (21,1 % vs 23,2 %) [Fig.13, Fig.16].

**Fig.14 Proportion de personnes prises en charge pour une maladie chronique selon le sexe et l'âge**

Les Sables d'Olonne Agglomération (2022)



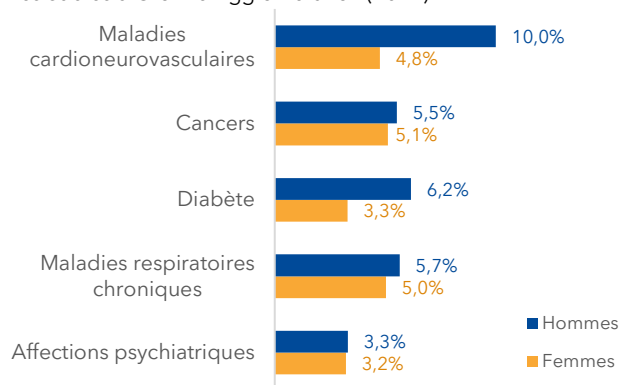
Source : Cartographie des pathologies, version G11 (SNDS, Cnam), exploitation ORS

Champ : Bénéficiaires de l'ensemble des régimes d'assurance maladie ayant eu recours dans l'année à des soins remboursés. Taux bruts.

Le poids des maladies chroniques augmente fortement avec l'âge : plus de la moitié (55 %) des habitants de la CA des Sables d'Olonne, âgés de 65 ans et plus, sont pris en charge pour une maladie chronique (contre 15 % parmi les moins de 65 ans) [Fig.14].

**Fig.15 Principales maladies chroniques prises en charge selon le sexe**

Les Sables d'Olonne Agglomération (2022)



Source : Cartographie des pathologies, version G11 (SNDS, Cnam), exploitation ORS  
 Champ : Bénéficiaires de l'ensemble des régimes d'assurance maladie ayant eu recours dans l'année à des soins remboursés.  
 Taux standardisés selon l'âge.

### Maladies cardiovasculaires, cancers et diabète sont les maladies chroniques les plus fréquentes

Les maladies cardioneurovasculaires sont les pathologies chroniques les plus fréquemment prises en charge. Arrivent ensuite les cancers, le diabète, les maladies respiratoires et les affections psychiatriques.

Pour ces différentes pathologies, à l'exception des affections psychiatriques, les hommes sont plus souvent pris en charge que les femmes, à structure par âge comparable [Fig.15].

**Fig.16 Effectifs, taux bruts et standardisés de personnes prises en charge pour une maladie chronique selon le sexe**

Les Sables d'Olonne Agglomération, France hexagonale (2022)

|                                   | Les Sables d'Olonne Agglomération |            |        |            |                   |        |            | France hexa. |
|-----------------------------------|-----------------------------------|------------|--------|------------|-------------------|--------|------------|--------------|
|                                   | Effectifs                         | Taux bruts |        |            | Taux standardisés |        |            |              |
|                                   |                                   | Hommes     | Femmes | Deux sexes | Hommes            | Femmes | Deux sexes | Deux sexes   |
| Maladies chroniques               | 18 750                            | 33,8%      | 29,4%  | 31,5%      | 26,1%             | 21,1%  | 23,4%*     | 24,8%        |
| Maladies cardioneurovasculaires   | 6 960                             | 15,0%      | 8,8%   | 11,7%      | 10,0%             | 4,8%   | 7,1%*      | 7,6%         |
| Cancers                           | 4 870                             | 8,4%       | 8,0%   | 8,2%       | 5,5%              | 5,1%   | 5,2%*      | 4,8%         |
| Diabète                           | 4 250                             | 9,1%       | 5,4%   | 7,1%       | 6,2%              | 3,3%   | 4,6%*      | 6,1%         |
| Maladies respiratoires chroniques | 3 640                             | 6,3%       | 5,9%   | 6,1%       | 5,7%              | 5,0%   | 5,3%*      | 5,6%         |
| Affections psychiatriques         | 2 100                             | 3,3%       | 3,7%   | 3,5%       | 3,3%              | 3,2%   | 3,3%*      | 3,6%         |

Source : Cartographie des pathologies, version G11 (SNDS, Cnam), exploitation ORS  
 Champ : Bénéficiaires de l'ensemble des régimes d'assurance maladie ayant eu recours dans l'année à des soins remboursés.

\* Écart statistiquement significatif avec la moyenne nationale.

Lecture : 18 750 habitants de la CA des Sables d'Olonne sont pris en charge (c'est-à-dire hospitalisé, admis en Affection de longue durée - ALD- et/ou bénéficie d'un traitement médicamenteux ou d'actes médicaux spécifiques) pour une pathologie chronique en 2022, soit 31,5 % de la population. 33,8 % des hommes et 29,4 % des femmes de l'agglomération sont concernés. À structure par âge comparable, le taux de personnes prises en charge pour une maladie chronique dans l'agglomération (23,4 %) est inférieur à la moyenne nationale (24,8 %).



#### Santé perçue

56 % des habitants de la CA des Sables d'Olonne ayant répondu à l'enquête réalisée par Les Sables d'Olonne Agglomération indiquent être en bonne ou très bonne santé. Cette proportion diminue avec l'âge (83 % des 18-34 ans, 75 % des 35-50 ans, 57 % des 51-64 ans et 47 % des 65 ans et plus) et augmente avec le niveau de diplôme (43 % des habitants ayant un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat, 54 % de ceux ayant le baccalauréat et 63 % de ceux ayant un niveau de diplôme supérieur).

## 2.4 Cancers

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Les cancers sont des affections fréquentes et graves, qui regroupent des pathologies très différentes, notamment du point de vue de leurs facteurs de risque et de leur prise en charge. Globalement, leur pronostic s'est nettement amélioré au cours des dernières décennies, mais il reste très variable selon les localisations et le stade au diagnostic. Les facteurs de risque des cancers sont multiples. Trois d'entre eux jouent un rôle majeur : le tabac, responsable d'environ 20 % des cas de cancer, l'alcool (8 %), et la nutrition (alimentation déséquilibrée : 5 %, surpoids et obésité : 5 %). Globalement, 40 % des cancers pourraient être évités par une prévention primaire (Voir aussi chapitre 4.2 dépistage des cancers).

### SITUATION AUX SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION

**Fig.17 Personnes prises en charge pour un cancer (actif ou sous surveillance) selon la localisation**

Les Sables d'Olonne Agglomération, France hexa. (2022)

|                             | Effectif | Taux brut | Taux stand (1) | Taux stand (1) France |
|-----------------------------|----------|-----------|----------------|-----------------------|
| Total cancers               | 4 870    | 8,2%      | 5,2%*          | 4,8%                  |
| dont chez les <b>hommes</b> | 2 330    | 8,4%      | 5,5%*          | 5,2%                  |
| cancer de la prostate       | 760      | 2,7%      | 1,7%           | 1,8%                  |
| cancer de la peau           |          |           |                |                       |
| - carcinomes                | 440      | 1,6%      | 1,0%*          | 0,7%                  |
| - mélanomes                 | 150      | 0,5%      | 0,3%*          | 0,2%                  |
| cancer colorectal           | 260      | 0,9%      | 0,6%           | 0,6%                  |
| cancer de la vessie         | 250      | 0,9%      | 0,6%           | 0,5%                  |
| cancer du poumon            | 150      | 0,5%      | 0,4%           | 0,3%                  |
| dont chez les <b>femmes</b> | 2 540    | 8,0%      | 5,1%*          | 4,6%                  |
| cancer du sein              | 1 040    | 3,3%      | 2,1%*          | 1,9%                  |
| cancer de la peau           |          |           |                |                       |
| - carcinomes                | 380      | 1,2%      | 0,7%*          | 0,5%                  |
| - mélanomes                 | 150      | 0,5%      | 0,4%*          | 0,2%                  |
| cancer colorectal           | 250      | 0,8%      | 0,5%           | 0,4%                  |
| cancer de la thyroïde       | 130      | 0,4%      | 0,3%*          | 0,2%                  |
| cancer du poumon            | 90       | 0,3%      | 0,2%           | 0,2%                  |

Source : Cartographie des pathologies, version G11 (SNDS, Cnam), exploitation ORS

Champ : Bénéficiaires de l'ensemble des régimes d'assurance maladie ayant eu recours dans l'année à des soins remboursés.

\* Écart statistiquement significatif avec la moyenne nationale.

1. Taux standardisés selon l'âge.

### Plus de 8 % des habitants pris en charge pour un cancer

Près de 4 900 habitants des Sables d'Olonne Agglomération sont pris en charge pour un cancer (actif ou sous surveillance) en 2022, soit plus de 8 % de la population.

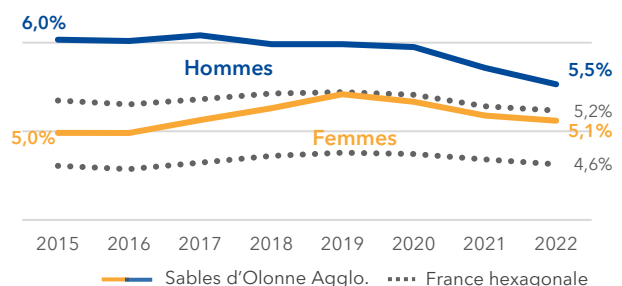
À structure par âge comparable, les hommes sont plus concernés que les femmes (5,5 % vs 5,1 %, à structure par âge comparable) [Fig.17].

Les principaux cancers pris en charge chez les hommes sont le cancer de la prostate, de la peau (hors mélanome), du côlon-rectum, de la vessie et du poumon. Chez les femmes, ce sont les cancers du sein, de la peau, du côlon-rectum, de la thyroïde et du poumon [Fig.17].

La proportion de personnes prises en charge depuis 2015 est globalement stable chez les femmes alors qu'elle est en baisse chez les hommes [Fig.18]. Le taux de personnes prises en charge pour un cancer dans l'agglomération est supérieur à la moyenne nationale (5,2 % vs 4,8 %, à structure par âge comparable). Ce constat est observé chez les hommes et chez les femmes et s'explique par une plus grande fréquence de prises en charge pour cancers de la peau chez les deux sexes, et des cancers du sein et de la thyroïde chez la femme [Fig.17 et Fig.18].

**Fig.18 Évolution de la proportion de personnes prises en charge pour un cancer (toutes localisations)**

Les Sables d'Olonne Agglomération, France hexa. (2015-2022)



Source : Cartographie des pathologies, version G11 (SNDS, Cnam), exploitation ORS

Champ : Bénéficiaires de l'ensemble des régimes d'assurance maladie ayant eu recours dans l'année à des soins remboursés.

**Fig.19 Décès par cancer selon la localisation et le sexe**  
Les Sables d'Olonne Agglomération (moyenne 2018-2022)

|                                | Hommes     | Femmes    | Deux sexes |
|--------------------------------|------------|-----------|------------|
| <b>Total cancers</b><br>dont : | <b>133</b> | <b>96</b> | <b>229</b> |
| Cancer du poumon               | 29         | 18        | 47         |
| Cancer colorectal              | 11         | 8         | 19         |
| Cancer du pancréas             | 9          | 7         | 16         |
| Cancer du foie                 | 12         | 4         | 16         |
| Cancer de la prostate          | 15         | -         | -          |
| Cancer du sein                 | -          | 14        | -          |
| Cancer des VADS <sup>1</sup>   | 8          | 2         | 10         |
| Cancer de la vessie            | -          | -         | 7          |
| Cancer de l'utérus             | -          | 7         | -          |
| Cancer de la peau <sup>2</sup> | 2          | 3         | 5          |

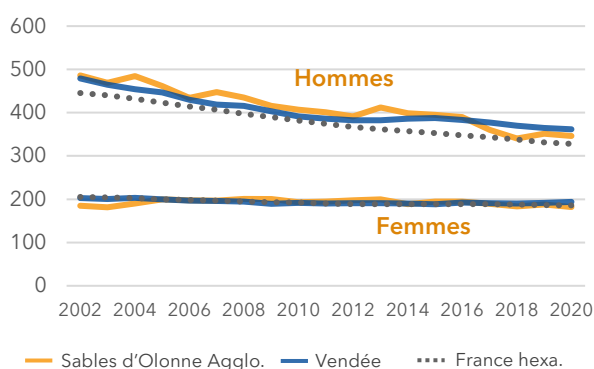
Source : Inserm CépiDC - exploitation ORS

1. Voies aérodigestives supérieures .

2. yc mélanome.

**Fig.20 Évolution du taux de mortalité par cancer selon le sexe**

Les Sables d'Olonne Agglo., Vendée, France hexa.(2002-2020)



Sources : Inserm CépiDC, Insee - exploitation ORS

Taux standardisés selon l'âge, pour 100 000 habitants, moyenne sur 5 ans.

## Une surmortalité par cancer du poumon et de la peau chez les femmes

Les cancers sont à l'origine de près d'un tiers des décès masculins et près d'un quart des décès féminins parmi les habitants des Sables d'Olonne Agglomération [Fig.19].

La mortalité des hommes et des femmes est proche de la moyenne nationale. Ce constat masque cependant des écarts pour certaines localisations cancéreuses. Ainsi, sur la période 2018-2022 chez les femmes de l'agglomération sablaise, une surmortalité par cancer de la peau (+ 83 %) et par cancer du poumon (+ 35 %) est observée, et à l'inverse une sous-mortalité par cancer de l'ovaire (- 46 %) et par cancer du côlon-rectum (- 27 %).

Chez les hommes, la mortalité par cancer du foie est supérieure de 34 % à la moyenne nationale.

Dans l'agglomération comme au plan national, la mortalité par cancer suit une tendance à la baisse depuis le début des années 2000 chez les hommes, alors qu'elle est plutôt stable chez les femmes [Fig.20].

Sur cette même période, la mortalité par cancer du poumon est en recul chez les hommes dans l'agglomération comme au plan national. Cette mortalité est en hausse chez les femmes et elle progresse plus fortement dans la CA des Sables d'Olonne (+ 115 %) qu'au plan national (+ 59 %).

## 2.5 Maladies cardiovasculaires

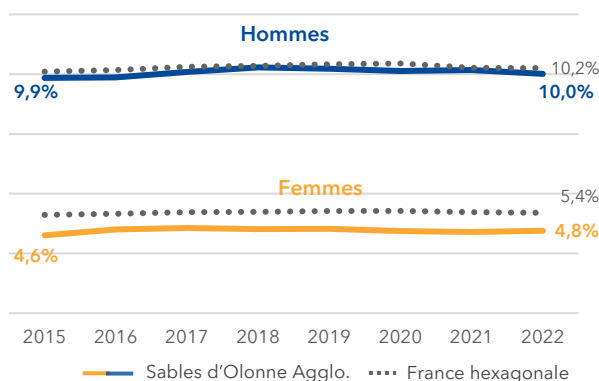
### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Les maladies de l'appareil circulatoire, ou maladies cardiovasculaires, regroupent un ensemble de pathologies affectant le cœur et les vaisseaux sanguins. Ces maladies fréquentes sont souvent graves, liées entre elles et susceptibles de mettre en jeu le pronostic vital. Plusieurs facteurs biologiques et comportementaux, fréquents et souvent associés, favorisent la survenue de ces pathologies : hypertension artérielle, diabète, anomalies du cholestérol, consommation d'alcool et de tabac, alimentation déséquilibrée, sédentarité, surcharge pondérale. Outre le dépistage et le contrôle médical et thérapeutique de l'hypertension artérielle, des dyslipidémies et du diabète, la lutte contre les maladies cardiovasculaires passe prioritairement par la promotion d'habitudes de vie favorables à la santé.

### SITUATION AUX SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION

**Fig.21 Évolution de la proportion de personnes prises en charge pour maladie cardioneurovasculaire**

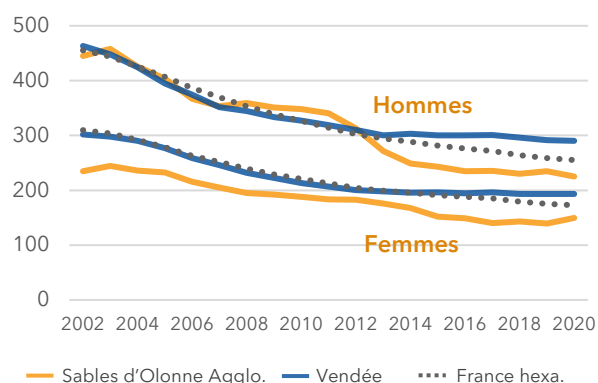
Les Sables d'Olonne Agglo., France hexa. (2015-2022)



Source : Cartographie des pathologies, version G11 (SNDS, Cnam), exploitation ORS  
 Champ : Bénéficiaires de l'ensemble des régimes d'assurance maladie ayant eu recours dans l'année à des soins remboursés.  
 Taux standardisés selon l'âge.

**Fig.22 Évolution du taux de mortalité par maladies cardiovasculaires selon le sexe**

Les Sables d'Olonne Agglo., Vendée, France hexa.(2002-2020)



Sources : Inserm CépiDC, Insee - exploitation ORS  
 Taux standardisés selon l'âge, pour 100 000 habitants, moyenne sur 5 ans.

### Un habitant sur huit est pris en charge pour une maladie cardiovasculaire

Les maladies cardiovasculaires constituent en 2022 la première cause de prise en charge parmi les habitants des Sables d'Olonne Agglomération, avec près de 7 000 habitants, soit 12 % de la population.

Les hommes sont plus souvent touchés par ces pathologies que les femmes : à structure par âge comparable, ils sont deux fois plus souvent pris en charge pour une maladie cardiovasculaire (10,0 % vs 4,8 %) [Fig.21].

Dans l'agglomération comme en France, la proportion de personnes prises en charge pour une maladie cardiovasculaire est depuis 2015 relativement stable chez les hommes comme chez les femmes. Chez les hommes, cette proportion est proche de la moyenne nationale, alors que chez les femmes elle est inférieure à la moyenne nationale (4,8 % vs 5,4 %) [Fig.21].

### Une mortalité cardiovasculaire en recul et inférieure à la moyenne nationale

À l'origine de 21 % des décès des habitants des Sables d'Olonne Agglomération sur la période 2018-2022 (19 % des décès masculins et 22 % des décès féminins), les maladies cardiovasculaires représentent la deuxième cause de mortalité sur le territoire (soit 81 décès chez les hommes et 92 chez les femmes par an).

Comme en France, la mortalité cardiovasculaire est en constante diminution depuis le début des années 2000 chez les hommes et chez les femmes. Sur la période 2018-2022, les taux de mortalité par maladie cardiovasculaire de l'agglomération sont, à structure par âge comparable, inférieurs à la moyenne nationale : - 13 % chez les hommes et - 15 % chez les femmes [Fig.22].

## 2.6 Diabète

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le diabète se caractérise par une hyperglycémie chronique résultant d'une déficience de la sécrétion d'insuline par le pancréas et/ou d'anomalies de l'action de l'insuline. Il existe deux formes principales de diabète :

- le diabète de type 1 est une maladie auto-immune qui débute le plus souvent chez l'enfant ou l'adulte jeune de façon rapide, voire brutale,
- le diabète de type 2, qui est le plus répandu (plus de 90 % des cas), s'installe le plus souvent de façon très progressive, et peut rester longtemps asymptomatique.

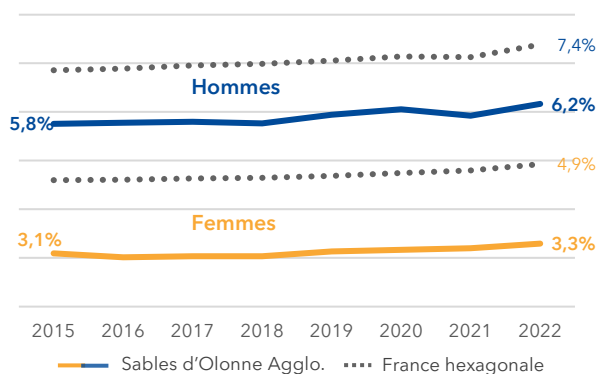
La gravité du diabète tient notamment à ses complications vasculaires, qui sont fréquentes et graves (plaies du pied pouvant conduire à l'amputation, cécité, infarctus du myocarde, insuffisance rénale...). La prévention de ces complications nécessite une surveillance régulière des personnes diabétiques.

Les facteurs génétiques jouent un rôle dans la survenue du diabète de type 1 et surtout du diabète de type 2. Mais pour ce dernier, les facteurs hygiénodététiques sont prépondérants, dès lors qu'il existe une prédisposition génétique. Alimentation équilibrée et activité physique régulière permettent de prévenir la survenue du diabète de type 2, et font également partie de son traitement.

### SITUATION AUX SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION

**Fig.23 Évolution de la proportion de personnes prises en charge pour un diabète**

Les Sables d'Olonne Agglo., France hexa. (2015-2022)



Source : Cartographie des pathologies, version G11 (SNDS, Cnam), exploitation ORS  
Champ : Bénéficiaires de l'ensemble des régimes d'assurance maladie ayant eu recours dans l'année à des soins remboursés.  
Taux standardisés selon l'âge.

### 7 % des habitants sont pris en charge pour un diabète

Plus de 4 000 habitants des Sables d'Olonne Agglomération sont pris en charge pour un diabète en 2022, soit 7 % de la population.

Les hommes sont nettement plus souvent concernés que les femmes : à structure par âge comparable 6,2 % des hommes sont pris en charge pour un diabète, contre 3,3 % des femmes [Fig.23].

### Une pathologie en hausse mais qui reste moins fréquente qu'au niveau national

Toutes choses égales par ailleurs, la proportion d'habitants pris en charge pour un diabète présente, dans l'agglomération comme au plan national, une tendance à la hausse, chez les hommes comme chez les femmes [Fig.23].

Les taux de personnes prises en charge pour diabète dans l'agglomération sont, à structure par âge comparable, inférieurs aux taux observés au niveau national : respectivement 6,2 % vs 7,4 % pour les hommes et 3,3 % vs 4,9 % pour les femmes [Fig.23].

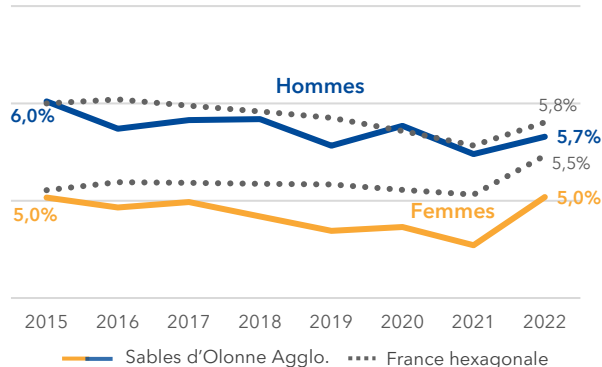
## 2.7 Maladies de l'appareil respiratoire

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Les maladies de l'appareil respiratoire regroupent des affections aiguës et chroniques très diverses, notamment en termes de gravité. Les atteintes aiguës sont souvent d'origine infectieuse : bronchite aiguë, pneumopathie... Elles sont très fréquentes mais le plus souvent peu graves, sauf chez les personnes âgées ou fragiles. Parmi les pathologies respiratoires chroniques, l'asthme, la bronchite chronique et la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) sont les plus fréquentes. La survenue d'un asthme résulte de l'association d'une prédisposition génétique et de facteurs environnementaux tels que les allergènes à l'intérieur des habitations (acariens, moisissures...), les allergènes extérieurs (pollens et moisissures), la fumée du tabac, les produits chimiques irritants sur le lieu du travail, la pollution de l'air, en particulier les particules fines. La bronchite chronique et la BPCO sont des pathologies surtout liées au tabagisme, mais aussi favorisées par certains environnements professionnels à risque. L'insuffisance respiratoire chronique constitue l'une des complications évolutives de l'asthme et de la BPCO.

### SITUATION AUX SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION

**Fig.24 Évolution de la proportion de personnes prises en charge pour une maladie respiratoire chronique**  
Les Sables d'Olonne Agglo., France hexa. (2015-2022)



Source : Cartographie des pathologies, version G11 (SNDS, Cnam), exploitation ORS  
Champ : Bénéficiaires de l'ensemble des régimes d'assurance maladie ayant eu recours dans l'année à des soins remboursés.  
Taux standardisés selon l'âge.

#### 6 % des habitants pris en charge pour une maladie respiratoire chronique

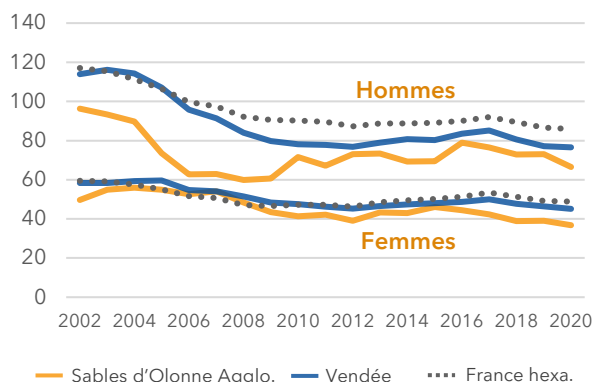
Les maladies respiratoires chroniques constituent le motif de prise en charge de plus de 3 600 habitants des Sables d'Olonne Agglomération en 2022, soit 6 % de la population.

À structure par âge comparable, les hommes sont plus concernés que les femmes (5,7 % vs 5,0 %) [Fig.24].

Chez les hommes comme chez les femmes, la proportion de personnes prises en charge pour une maladie respiratoire chronique repart à la hausse en 2022, après avoir connu globalement un recul entre 2015 et 2021.

À structure par âge comparable, le taux de personnes prises en charge pour maladie respiratoire dans l'agglomération est inférieur à la moyenne nationale chez les femmes (5,0 % vs 5,5 %), proche chez les hommes [Fig.24].

**Fig.25 Évolution du taux de mortalité par maladies de l'appareil respiratoire selon le sexe**  
Les Sables d'Olonne Agglo., France hexa. (2002-2020)



Sources : Inserm CépiDC, Insee - exploitation ORS  
Taux standardisés selon l'âge, pour 100 000 habitants, moyenne sur 5 ans.

#### Une mortalité par maladies de l'appareil respiratoire inférieure à la moyenne nationale

Les maladies de l'appareil respiratoire sont à l'origine de 5 % des décès des habitants des Sables d'Olonne Agglomération sur la période 2018-2022 (soit 24 décès chez les hommes et 22 chez les femmes par an).

Chez les femmes, la mortalité par maladies de l'appareil respiratoire suit une tendance à la baisse et est inférieure de 26 % à la moyenne nationale sur la période 2018-2022 [Fig.25].

Chez les hommes, la mortalité par maladies de l'appareil respiratoire, après avoir connu une forte baisse au milieu des années 2000, puis une augmentation, repart à la baisse sur les années récentes. Elle est inférieure de 24 % à la moyenne nationale sur la période 2018-2022 [Fig.25].

## 2.8 Santé mentale

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Comme au plan national, la santé mentale constitue en Pays de la Loire un enjeu majeur de santé publique, identifié de longue date, compte tenu notamment de la part importante de la population concernée par des troubles psychiques, et de leurs impacts sur la vie sociale et professionnelle, ainsi que sur l'entourage. Ce chapitre décrit, à partir de l'analyse des données disponibles dans le Système national des données de santé (SNDS), les affections psychiatriques prises en charge (hors démences), le recours aux psychotropes, ainsi que la mortalité par suicide des habitants des Sables d'Olonne Agglomération, et notamment des plus jeunes.

### SITUATION AUX SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION

**Fig.26 Personnes prises en charge pour une affection psychiatrique selon le motif**

Les Sables d'Olonne Agglomération, France hexa. (2022)

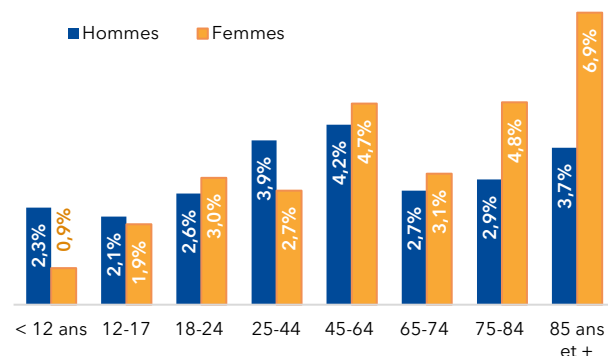
|                                                     | Les Sables d'Olonne Agglo. |             |                                | France hexa. |
|-----------------------------------------------------|----------------------------|-------------|--------------------------------|--------------|
|                                                     | Effectifs                  | Taux bruts  | Taux standardisés <sup>1</sup> |              |
| <b>TOTAL Affections psychiatriques</b>              | <b>2 100</b>               | <b>3,5%</b> | <b>3,3%*</b>                   | <b>3,6%</b>  |
| dont : Troubles névrotiques et de l'humeur          | 1 300                      | 2,2%        | 1,9%*                          | 2,1%         |
| Troubles addictifs                                  | 300                        | 0,5%        | 0,5%                           | 0,5%         |
| Troubles psychotiques                               | 300                        | 0,5%        | 0,5%*                          | 0,7%         |
| Troubles psychiatriques ayant débuté dans l'enfance | 140                        | 0,2%        | 0,3%                           | 0,4%         |
| Déficience mentale                                  | 60                         | 0,1%        | 0,1%*                          | 0,2%         |
| Autres troubles psychiatriques                      | 360                        | 0,6%        | 0,5%*                          | 0,6%         |

Source : Cartographie des pathologies, version G11 (SNDS, Cnam), exploitation ORS  
Champ : Bénéficiaires de l'ensemble des régimes d'assurance maladie ayant eu recours dans l'année à des soins remboursés.  
1. Taux standardisés selon l'âge.

\* Écart statistiquement significatif avec la moyenne nationale.

**Fig.27 Proportion de personnes prises en charge pour une affection psychiatrique selon le sexe et l'âge**

Les Sables d'Olonne Agglomération (2022)



Source : Cartographie des pathologies, version G11 (SNDS, Cnam), exploitation ORS  
Champ : Bénéficiaires de l'ensemble des régimes d'assurance maladie ayant eu recours dans l'année à des soins remboursés.  
Taux bruts.

### 15 % des habitants sont pris en charge pour des troubles de la santé mentale

En 2022, 9 100 personnes, soit 15,2 % des habitants de la CA des Sables d'Olonne sont pris en charge pour des troubles de la santé mentale : 3,5 % pour une affection psychiatrique [Fig.26] et 11,7 % [Fig.28] ont un traitement régulier par psychotropes.

### Plus de 2 000 habitants sont pris en charge pour une affection psychiatrique

3,5 % des habitants de l'agglomération sont pris en charge pour une affection psychiatrique, soit 2 100 personnes [Fig.26].

À structure par âge comparable le taux de personnes prises en charge pour une affection psychiatrique dans l'agglomération (3,3 %) est proche de celui observé en Vendée (3,2 %) mais inférieur à la moyenne française (3,6 %). Cet écart à la moyenne nationale concerne particulièrement les personnes âgées de plus de 65 ans (3,7 % des habitants de l'agglomération vs 5,2 % en France). À structure par âge comparable, le taux de personnes prises en charge pour une maladie psychiatrique parmi les habitants de la commune Les Sables d'Olonne (3,5 %) est plus élevé que parmi les habitants des quatre autres communes de l'agglomération (2,6 %).

Dans l'agglomération, les taux masculins et féminins (tous âges) sont très proches (respectivement 3,3 % et 3,2 %), mais ce constat masque des différences selon l'âge : à partir de 45 ans, les femmes sont plus concernées que les hommes [Fig.27].

Comme en France, parmi les moins de 65 ans, le taux de personnes prises en charge pour une affection psychiatrique augmente avec l'âge. Dans la CA des Sables d'Olonne ce taux est moins élevé chez les habitants âgés de 65 à 74 ans que parmi ceux âgés de 45 à 64 ans. Il repart à la hausse chez les plus âgés [Fig.27].

**Fig.28 Personnes bénéficiant d'un traitement régulier par psychotropes selon le type de traitement (hors affections psychiatriques)**

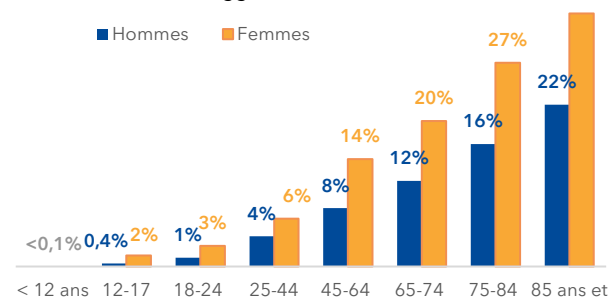
Les Sables d'Olonne Agglomération, France hexa. (2022)

|                                                     | Les Sables d'Olonne Agglo. |              |                                | France hexa. |
|-----------------------------------------------------|----------------------------|--------------|--------------------------------|--------------|
|                                                     | Effectifs                  | Taux bruts   | Taux standardisés <sup>1</sup> |              |
| <b>TOTAL Traitements réguliers par psychotropes</b> | <b>6 980</b>               | <b>11,7%</b> | <b>8,5%</b>                    | <b>8,4%</b>  |
| dont : Anxiolytiques                                | 3 900                      | 6,5%         | 4,7%*                          | 4,5%         |
| Antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur          | 3 660                      | 6,1%         | 4,8%*                          | 4,9%         |
| Hypnotiques                                         | 1 570                      | 2,6%         | 1,7%                           | 1,7%         |
| Neuroleptiques                                      | 330                        | 0,6%         | 0,4%*                          | 0,5%         |

Source : Cartographie des pathologies, version G11 (SNDS, Cnam), exploitation ORS  
Champ : Bénéficiaires de l'ensemble des régimes d'assurance maladie ayant eu recours dans l'année à des soins remboursés.  
1. Taux standardisés selon l'âge.  
\* Écart statistiquement significatif avec la moyenne nationale.

**Fig.29 Proportion de personnes bénéficiant d'un traitement régulier par psychotropes (hors affections psychiatriques) selon le sexe et l'âge**

Les Sables d'Olonne Agglomération (2022)



Source : Cartographie des pathologies, version G11 (SNDS, Cnam), exploitation ORS  
Champ : Bénéficiaires de l'ensemble des régimes d'assurance maladie ayant eu recours dans l'année à des soins remboursés.  
Taux bruts.

**Fig.30 Nombre annuel d'habitants hospitalisés pour une tentative de suicide selon l'âge et le sexe**

Les Sables d'Olonne Agglomération (2023)

|                | Hommes    | Femmes    | Total     |
|----------------|-----------|-----------|-----------|
| 12-17 ans      |           |           | 16        |
| 18-24 ans      | 8         | 25        | 17        |
| 25-44 ans      | 6         | 11        | 17        |
| 45-64 ans      | 11        | 15        | 26        |
| 65 ans et plus | 7         | 14        | 21        |
| <b>Total</b>   | <b>32</b> | <b>65</b> | <b>97</b> |

Sources : PMSI MCO, RIMP (SNDS, Cnam) - exploitation ORS

Avec 1 300 habitants de la CA des Sables d'Olonne pris en charge, les troubles névrotiques et de l'humeur (dépression et troubles bipolaires) constituent le premier motif de prise en charge. À structure par âge comparable, le taux de personnes concernées est toutefois plus faible qu'au niveau national : 1,9 % vs 2,1 % [Fig.26].

**Un recours aux psychotropes qui augmente fortement avec l'âge et nettement plus élevé chez les femmes que chez les hommes**

En 2022, près de 7 000 habitants de la CA des Sables d'Olonne bénéficient d'un traitement régulier par psychotropes (hors affections psychiatriques), soit 11,7 % des habitants. À structure par âge comparable, le taux de bénéficiaires d'un traitement régulier par psychotrope (hors affections psychiatriques) dans l'agglomération (8,5 %) est proche de la moyenne nationale (8,4 %) [Fig.28].

Comme au plan national, les anxiolytiques et les antidépresseurs sont les plus consommés par les habitants (respectivement 6,5 % et 6,1 % d'entre eux bénéficient d'un traitement régulier).

À structure par âge comparable, le taux de recours aux antidépresseurs des habitants de l'agglomération est un peu plus faible que la moyenne nationale (4,8 % vs 4,9 %). À l'inverse, le recours aux anxiolytiques est un peu plus fréquent dans l'agglomération qu'au niveau national (4,7 % vs 4,5 %) [Fig.28].

Le taux de personnes ayant un traitement régulier par psychotropes (hors affections psychiatriques) augmente très fortement avec l'âge et atteint 20 % chez les 65 ans et plus [Fig.29].

Le recours à des psychotropes est nettement plus élevé chez les femmes (10,5 %) que chez les hommes (6,1 %, à structure par âge comparable). Cette différence s'observe dans toutes les classes d'âge, sauf chez les enfants de moins de 12 ans.

**Près d'une centaine d'habitants hospitalisés pour une tentative de suicide en 2023**

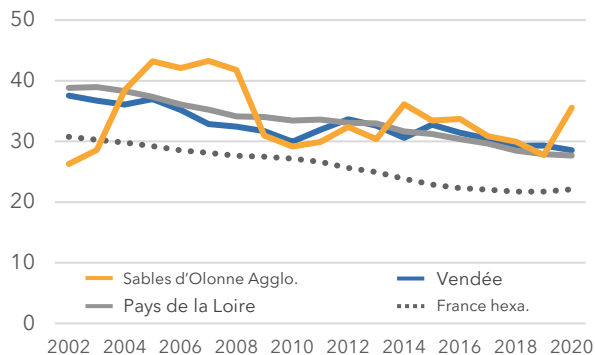
En 2023, 97 habitants de la CA des Sables d'Olonne ont été hospitalisés pour une tentative de suicide au moins une fois en service de médecine, chirurgie ou de psychiatrie [Fig.30].

Deux tiers sont des femmes, un tiers sont âgés de moins de 25 ans.

À structure par âge comparable, le taux global d'habitants de l'agglomération hospitalisés pour une tentative de suicide (177) est nettement supérieur aux moyennes nationale (119), régionale (109) et départementale (137).

**Fig.31 Évolution du taux de mortalité par suicide chez les hommes**

Les Sables d'Olonne Agglo., Vendée, Pays de la Loire, France hexa. (2002-2020)



Sources : Inserm CépiDC, Insee - exploitation ORS  
Taux standardisés selon l'âge, pour 100 000 habitants, moyenne sur 5 ans.

Ces écarts sont le reflet de différences d'état de santé mais également de différences d'offre et de pratiques des professionnels.

### Une mortalité par suicide essentiellement masculine, qui fluctue et reste supérieure à la moyenne nationale

14 décès par suicide ont été enregistrés en moyenne par an sur la période 2018-2022, parmi les habitants de la CA des Sables d'Olonne. Plus des trois quarts de ces décès concernent des hommes.

Chez les hommes de l'agglomération, le taux de mortalité par suicide fluctue fortement selon les années mais ne diminue pas contrairement aux tendances nationale, régionale et départementale. Pour la période 2018-2022, la mortalité masculine par suicide est supérieure à la moyenne nationale de 58 % (+ 29 % en Vendée, + 26 % en Pays de la Loire) [Fig.31].

### Focus sur les pathologies liées à l'alcool

En 2022, 260 habitants des Sables d'Olonne Agglomération sont suivis pour des troubles addictifs liés à l'usage d'alcool (170 hommes, 90 femmes). Près des trois quarts (190) sont âgés de moins de 65 ans.

À structure par âge comparable, le taux de personnes prises en charge pour ces troubles est proche de la moyenne nationale. En revanche, le taux de décès pour pathologies liées à la consommation excessive d'alcool\* est, dans l'agglomération, supérieur à la moyenne nationale (+ 34 %). Sur la période 2018-2022, 15 décès (11 chez des hommes et 4 chez des femmes) ont été enregistrés en moyenne chaque année.

7 concernent des habitants âgés de moins de 65 ans (essentiellement des hommes).

\* Cet indicateur de mortalité ne prend en compte que quelques pathologies attribuables à la consommation d'alcool (celles les plus spécifiques), et sous-estime le nombre de décès attribuables à l'alcool. Une étude nationale a estimé qu'en 2015, 11 % des décès masculins et 4 % des décès féminins sont attribuables à l'alcool.

**Fig.32 Effectifs de jeunes pris en charge pour une affection psychiatrique selon le motif**  
Les Sables d'Olonne Agglomération (2022)

|                                                     | 12-17 ans | 18-24 ans  | Total      |
|-----------------------------------------------------|-----------|------------|------------|
| <b>TOTAL Affections psychiatriques</b>              | <b>65</b> | <b>105</b> | <b>170</b> |
| dont : Troubles névrotiques et de l'humeur          | 20        | 40         | 60         |
| Troubles psychiatriques ayant débuté dans l'enfance | 40        | 20         | 60         |
| Troubles addictifs                                  | -         | -          | 30         |
| Troubles psychotiques                               | -         | -          | 10         |
| Déficiência mentale                                 | -         | -          | 10         |
| Autres affections psychiatriques                    | 10        | 30         | 40         |

Source : Cartographie des pathologies, version G11 (SNDS, Cnam), exploitation ORS  
Champ : Bénéficiaires de l'ensemble des régimes d'assurance maladie ayant eu recours dans l'année à des soins remboursés.

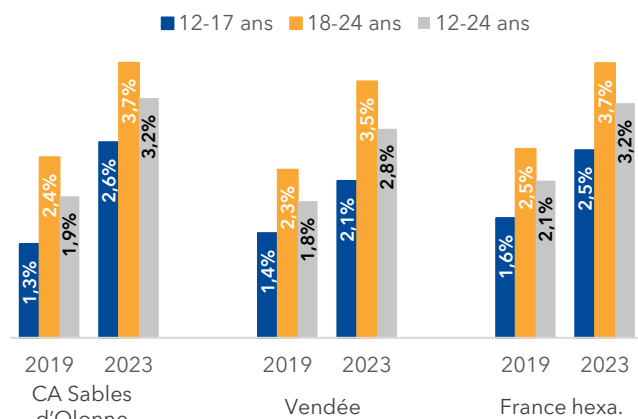
### Des indicateurs qui se dégradent notamment chez les jeunes

En 2022, 170 habitants des Sables d'Olonne Agglomération âgés de 12 à 24 ans (85 garçons et 85 filles) ont été pris en charge pour une affection psychiatrique, ils étaient 130 en 2015.

Cette hausse concerne autant les 12-17 ans (65 jeunes pris en charge en 2022 vs 50 en 2015) que les 18-24 ans (105 en 2022 vs 80 en 2015).

Les principales affections psychiatriques prises en charges chez les jeunes sont les troubles névrotiques et de l'humeur (dépression et troubles bipolaires) et les troubles psychiatriques ayant débuté dès l'enfance. Les plus jeunes sont toutefois moins concernés par les troubles névrotiques et de l'humeur que leurs aînés [Fig.32].

**Fig.33 Proportion de jeunes bénéficiant d'un traitement régulier par psychotropes<sup>1</sup> selon le sexe et l'âge**  
Les Sables d'Olonne Agglomération (2022)



Source : SNDS (Cnam) - exploitation ORS

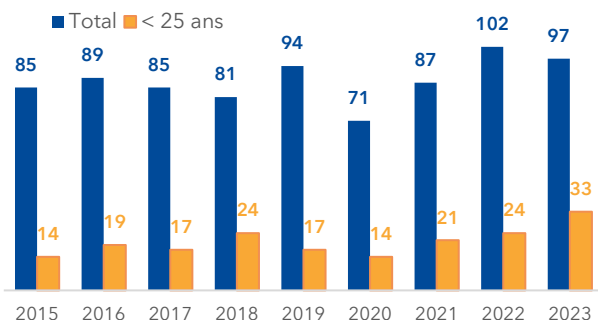
Taux bruts

Champ : Bénéficiaires de l'ensemble des régimes d'assurance maladie ayant eu recours dans l'année à des soins remboursés.

1. Au moins 3 délivrances dans l'année, traitement associé ou non à une affection psychiatrique.

**Fig.34 Évolution du nombre d'habitants hospitalisés pour une tentative de suicide**

Les Sables d'Olonne Agglomération (2015-2023)



Sources : PMSI MCO, RIMP (SNDS, Cnam) - exploitation ORS

En 2023, 3,2 % des habitants de la CA des Sables d'Olonne, âgés de 12 à 24 ans, bénéficient d'un traitement régulier par psychotrope (avec ou sans affection psychiatrique) : 2,6 % des 12-17 ans (3,3 % des filles ; 2,0 % des garçons) et 3,7 % des 18-24 ans (1,9 % des garçons ; 5,7 % des filles)

[Fig.33].

Comme au niveau national, la proportion de jeunes de l'agglomération bénéficiant d'un traitement régulier par psychotrope est en forte augmentation entre 2019 et 2023 : elle est ainsi passée de 1,9 % à 3,2 %. Cette augmentation concerne les 12-17 ans comme les 18-24 ans [Fig.33].

Cette augmentation concerne les filles comme les garçons âgés de 12 à 17 ans et majoritairement les filles de 18 à 24 ans.

Le nombre de jeunes hospitalisés (en service de médecin, chirurgie ou psychiatrie) pour une tentative de suicide est également en forte hausse : 17 en 2019, 33 en 2023. Comme au niveau national, plus des trois quarts des tentatives de suicides concernent des filles [Fig.34].



## 3. Offre de soins

### 3.1 Offre de soins libérale

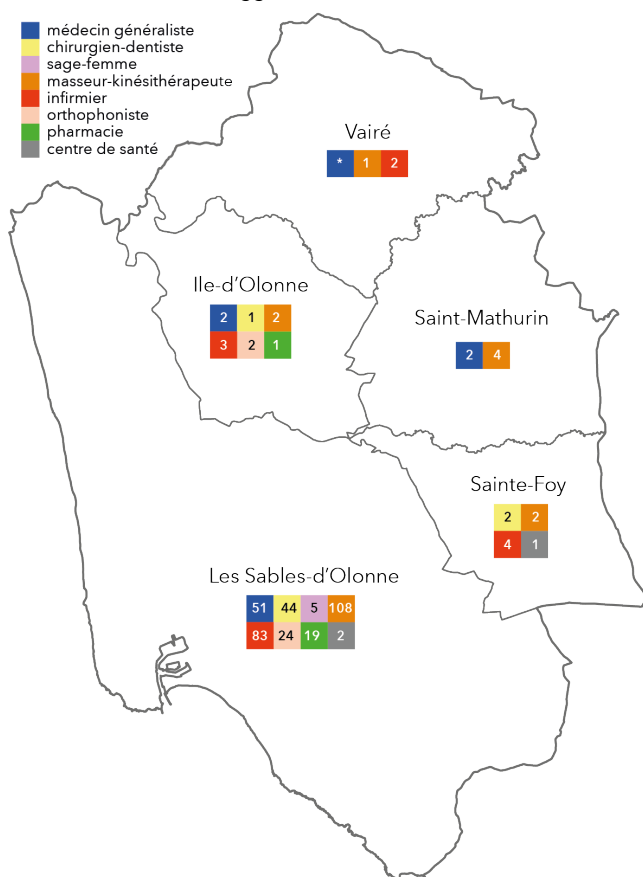
#### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'état de santé d'une population ne dépend pas uniquement du système de soins, même si ce dernier joue un rôle important. Il est aujourd'hui communément admis que l'accès et la qualité de l'offre de soins (établissements et professionnels de santé) représentent 15 % des facteurs déterminant la santé d'une population, 80 % sont attribués aux déterminants sociaux, économiques, environnementaux et aux modes de vie qui en découlent et 5 % aux facteurs biologiques et génétiques.

Ce chapitre détaille, pour différentes professions de santé, l'évolution de la situation démographique et l'accessibilité géographique à partir de l'analyse des données de l'assurance maladie (disponibles notamment via le Système national des données de santé - SNDS) et du répertoire des professionnels de santé (RPPS, Adeli).

#### SITUATION AUX SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION

**Fig.35 Offre de soins de premier recours**  
Les Sables d'Olonne Agglomération (décembre 2024)



Sources : Cartosanté, Répertoires RPPS, Adeli (ANS), Finess (Drees) - exploitation ORS  
Les professionnels de santé libéraux sont dénombrés dans la commune de leur cabinet principal (sauf pour les psychologues, diététiciens, ergothérapeutes, cabinet principal ou secondaire).  
MEP : mode d'exercice particulier (acupuncture, angiologie, allergologie...).

\* Le répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) dénombrait un médecin généraliste à Vairé lors de l'export des données en décembre 2024. En 2025, il n'y a plus de médecin généraliste libéral en exercice dans cette commune.

1. Parmi les 72 médecins spécialistes, 59 ont un exercice exclusivement libéral et 13 sont praticiens hospitaliers avec une activité libérale.

2. Données non consolidées au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

#### Plus de 500 professionnels de santé libéraux exercent dans l'agglomération en décembre 2024

Fin 2024, ont été recensés dans la CA des Sables d'Olonne [Fig.35 ; annexe 1] :

- 56 médecins généralistes libéraux (y compris MEP)
- 72 médecins spécialistes<sup>1</sup>  
(8 ophtalmologues, 7 radiologues, 6 cardiologues, 5 anesthésistes, 5 gynécologues-obstétriciens, 5 gastro-entérologues, 5 pneumologues, 4 dermatologues, 4 ORL, 3 pédiatres, 3 rhumatologues, 3 chirurgiens orthopédiques, 3 chirurgiens plastique, 3 chirurgiens viscérale et digestive, 2 psychiatres, 2 médecins vasculaire, 1 chirurgien général, 1 médecin interne, 1 stomatologue, 1 neurologue)
- 47 chirurgiens-dentistes, 2 orthodontistes
- 5 sages-femmes
- 92 infirmières
- 117 masseurs-kinésithérapeutes
- 26 orthophonistes
- 20 pharmacies (29 pharmaciens titulaires, 27 salariés)
- 23 pédicures-podologues
- 4 orthoptistes
- 34 psychologues<sup>2</sup>
- 7 diététiciens<sup>2</sup>
- 2 ergothérapeutes<sup>2</sup>
- 6 sites de laboratoires de biologie médicale
- 3 centres/cabinets d'imagerie médicale  
(1 cabinet + les services de la clinique Saint-Charles et du Centre hospitalier Côte de Lumière)
- 1 Maison de santé pluriprofessionnelle des 3 Caps + 2 centres de santé
- 1 centre dentaire

## Des effectifs de professionnels de santé en hausse sur le territoire des Sables d'Olonne

### Agglomération

Si, entre 2015 et 2024, le nombre de sages-femmes libérales est resté stable et celui de médecins généralistes libéraux a légèrement augmenté (+ 6 %), le nombre d'infirmières (+ 15 %), de médecins spécialistes (+ 31 %), de chirurgiens-dentistes (+ 34 %), de masseurs-kinésithérapeutes (+ 72 %) et d'orthophonistes (+ 117 %) a connu une hausse significative. Une nette augmentation du nombre de professionnels de santé libéraux est observée depuis 2022 [Fig.36].

### Des densités globalement supérieures à la moyenne nationale

Fin 2024, la densité brute (nombre de professionnels pour 10 000 habitants) de médecins généralistes, spécialistes, chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes libéraux est très supérieure aux moyennes départementale, régionale et nationale.

La densité en infirmières libérales est proche de la moyenne nationale mais supérieure aux moyennes départementale (+ 46 %) et régionale (+ 66 %). La densité en sage-femmes est en revanche inférieure aux moyennes départementale, régionale et nationale (un peu plus de - 30 %) [Fig.37].

## Une accessibilité également supérieure à la moyenne nationale, sauf pour les infirmières

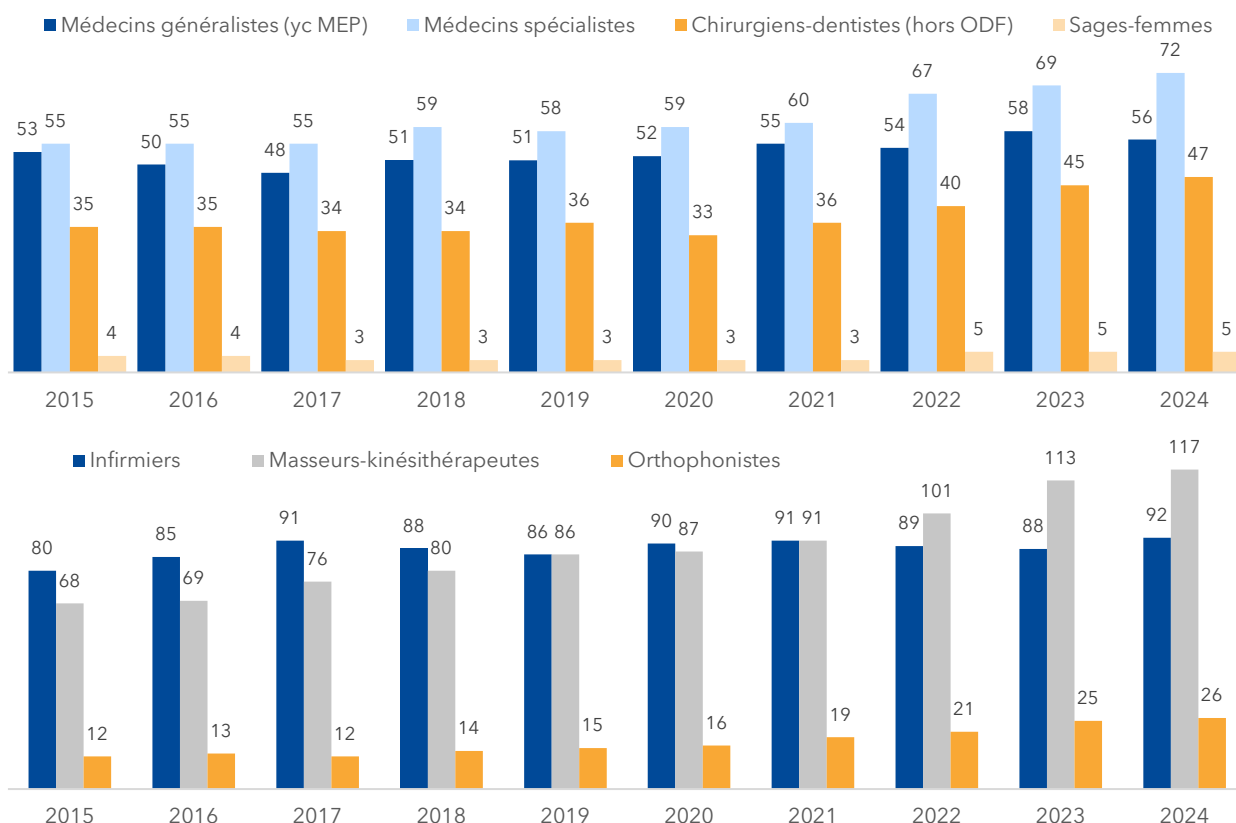
L'APL (Accessibilité potentielle localisée) est un indicateur plus complet que la densité. Elle permet d'apprécier l'offre de soins en prenant en compte le niveau d'activité des professionnels de santé et les besoins en fonction de l'âge de la population, tout en considérant la situation de la commune mais aussi celle des communes environnantes.

L'analyse de cet indicateur confirme la situation favorable du territoire en termes d'offre en médecins généralistes, chirurgiens-dentistes et masseurs-kinésithérapeutes et relativise la sous-densité en sages-femmes. Elle met également en évidence des différences d'accessibilité entre la commune des Sables d'Olonne et les quatre autres communes de l'agglomération qui affichent des APL plus faibles, sauf pour les sages-femmes [Fig.38].

Ces constats sont toutefois à considérer avec prudence, en effet, les densités et APL étant calculées sur la base des effectifs de population du recensement de la population de l'Insee, c'est-à-dire les personnes dont la résidence principale se situe dans la CA des Sables d'Olonne. Ces indicateurs ne prennent donc pas en compte les résidents temporaires (occupants de résidences secondaires) ou de façon ponctuelle.

**Fig.36 Évolution des effectifs de professionnels de santé libéraux (yc exercice mixte)**

Les Sables d'Olonne Agglomération (décembre 2015-2024)

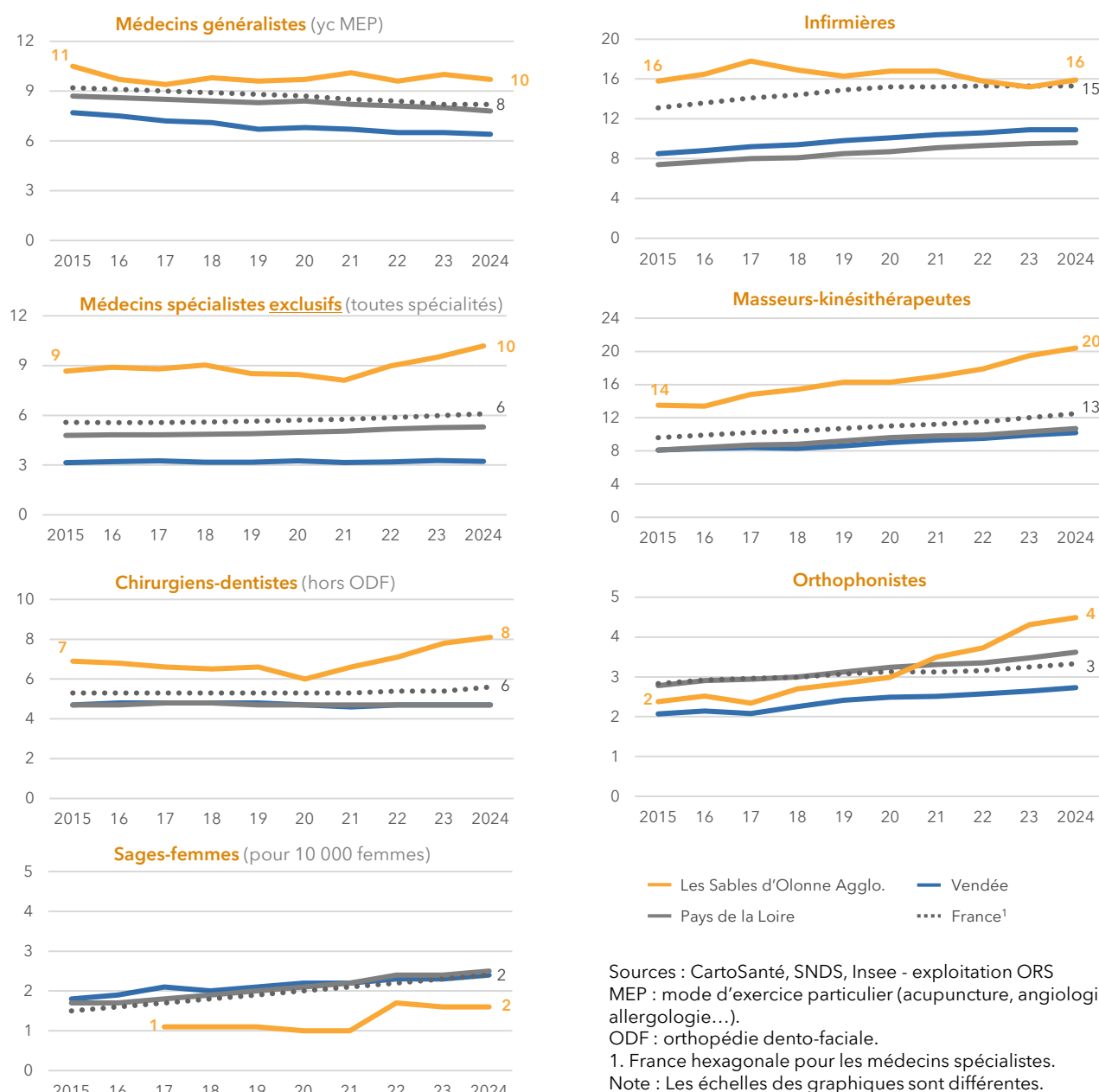


Sources : Carto Santé, SNDS - exploitation ORS

MEP : mode d'exercice particulier (acupuncture, angiologie, allergologie...).

Dénombrement des professionnels de santé dans la commune de leur cabinet principal d'exercice.

**Fig.37 Densité des professionnels de santé libéraux pour 10 000 habitants**  
Les Sables d'Olonne Agglomération, Vendée, Pays de la Loire, France (décembre 2015-2024)



**Fig.38 Accessibilités potentielles localisées (APL) aux professionnels de santé âgés de 65 ans ou moins, libéraux et salariés des centres de santé**

Les Sables d'Olonne Agglomération, Vendée, Pays de la Loire, France hexagonale (2022, 2023)

|                                         | Les Sables d'Olonne Agglomération | Les Sables d'Olonne | Autres communes <sup>1</sup> | Vendée | Pays de la Loire | France hexa. |
|-----------------------------------------|-----------------------------------|---------------------|------------------------------|--------|------------------|--------------|
| Médecins généralistes <sup>2</sup>      | 3,8                               | 3,9                 | 3,2                          | 2,8    | 3,3              | 3,3          |
| Évolution 2022-2023                     | -0,1                              | -0,1                | -0,2                         | -0,1   | -0,1             | 0,0          |
| Chirurgiens-dentistes <sup>3</sup>      | 78                                | 82                  | 54                           | 53     | 53               | 61           |
| Évolution 2022-2023                     | +3,2                              | +3,2                | +2,8                         | -1,2   | +0,2             | +1,1         |
| Sages-femmes <sup>4</sup>               | 25                                | 24                  | 28                           | 24     | 24               | 21           |
| Évolution 2022-2023                     | +0,7                              | +0,8                | +0,1                         | 0,0    | +0,2             | +0,7         |
| Infirmières <sup>3</sup>                | 100                               | 101                 | 82                           | 86     | 85               | 151          |
| Évolution 2022-2023                     | +4,5                              | +4,7                | +2,8                         | +1,3   | -1,1             | -0,3         |
| Masseurs-kinésithérapeutes <sup>3</sup> | 148                               | 152                 | 115                          | 89     | 94               | 117          |
| Évolution 2022-2023                     | +12                               | +12                 | +10                          | +3     | +4               | +5           |

Sources : Sniiram/SNDS (Cnam, calcul Drees) - exploitation ORS

1. Regroupement de 4 communes de l'agglomération : Île-d'Olonne, Sainte-Foy, Saint-Mathurin et Vairé. | 2. APL aux médecins généralistes en nombre annuel moyen de consultations/visites par habitant. | 3. APL aux chirurgiens-dentistes (yc ODF), aux infirmières, aux masseurs-kinésithérapeutes en nombre d'ETP pour 100 000 habitants. | 4. APL aux sages-femmes en nombre d'ETP pour 100 000 femmes.

## Une part importante de jeunes professionnels installés sur le territoire

Fin 2024, pour chacune des professions étudiées, une part importante des professionnels installés dans la CA des Sables d'Olonne sont âgés de moins de 40 ans (30 % à 60 %).

11 % des médecins généralistes libéraux (soit 6 professionnels) et 6 % (3 professionnels) des chirurgiens-dentistes sont âgés de 60 ans et plus, et sont donc susceptibles de cesser leur activité dans les prochaines années. Ces proportions sont nettement inférieures à celles observées au niveau

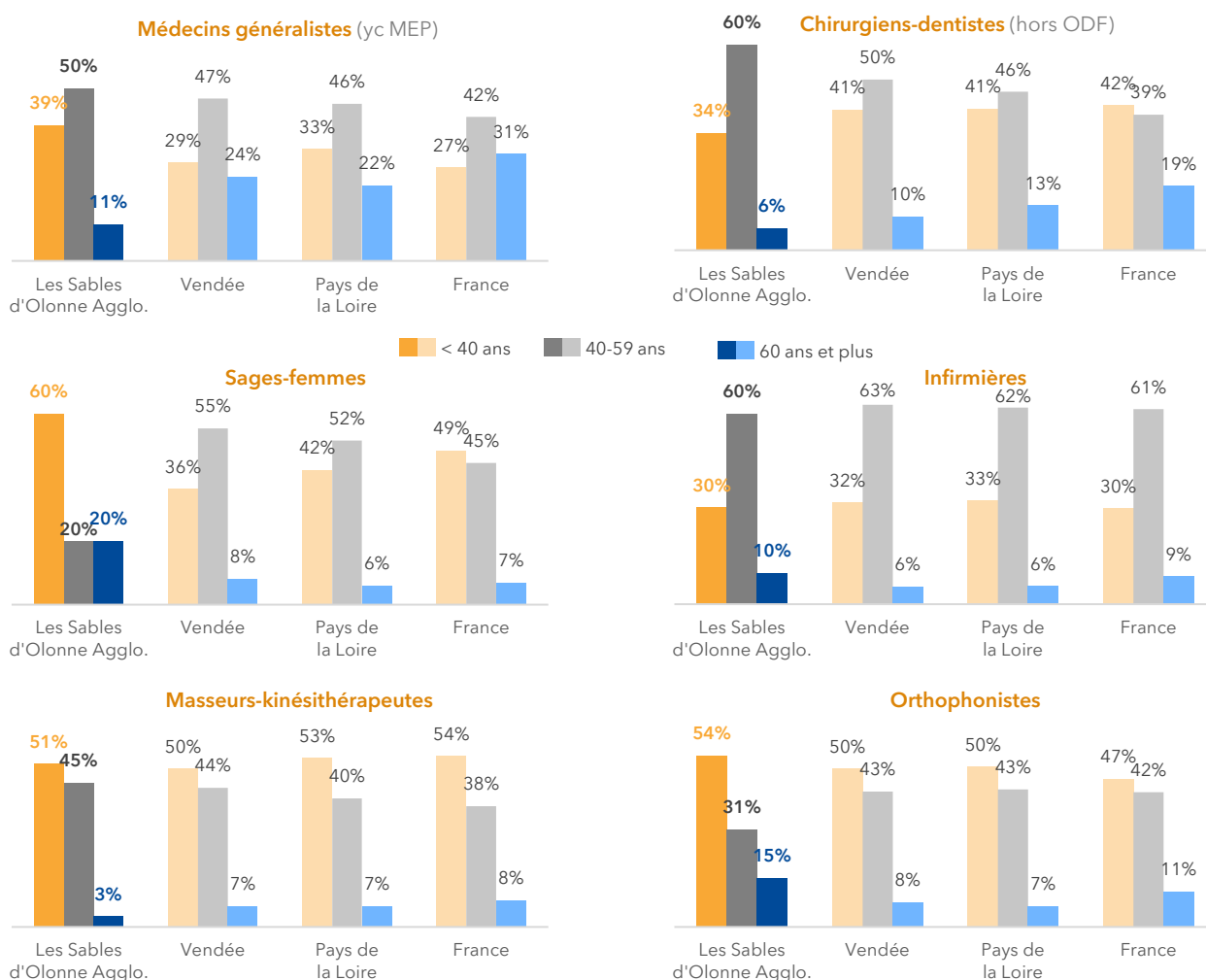
départemental (respectivement 24 % et 10 %), régional (22 % et 13 %) et national (31 % et 19 %). Ce constat s'observe également pour les masseurs-kinésithérapeutes (3 % contre 7 % à 8 %) [Fig.39].

Chez les orthophonistes, la part de ceux âgés de 60 ans et plus est, par contre, plus élevée qu'aux plans départemental, régional et national.

Un constat analogue est observé pour les sages-femmes [Fig.39]. Il doit toutefois être relativisé au regard de leur effectif (une concernée parmi les cinq en activité).

**Fig.39 Proportions de professionnels de santé libéraux selon l'âge**

Les Sables d'Olonne Agglomération, Vendée, Pays de la Loire, France hexagonale (décembre 2024)



Source : CartoSanté - exploitation ORS

MEP : mode d'exercice particulier (acupuncture, angiologie, allergologie...). | ODF : orthopédie dento-faciale.

Note : Les échelles des graphiques sont différentes.



### Difficulté d'accès aux médecins généralistes et spécialistes déclarée par les habitants de l'agglomération

Parmi les habitants de la CA des Sables d'Olonne ayant répondu à l'enquête réalisée par la Communauté d'agglomération dans le cadre de l'élaboration du CLS, 40 % indiquent « avoir des difficultés d'accès aux soins chez un médecin traitant ». Cette proportion est la plus élevée chez les personnes les plus diplômées (46 %) et les plus jeunes (52 % des 18-34 ans). 71 % des répondants indiquent « avoir des difficultés d'accès à un spécialiste », les dermatologues, ophtalmologues, chirurgiens-dentistes et cardiologues étant les professions les plus souvent citées (respectivement par 58 %, 24 %, 22 %, 10 % des répondants).

### 3.2 Activité des professionnels de santé

#### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'étude de l'activité des professionnels de santé, à travers le dénombrement des actes réalisés par les professionnels, permet de compléter l'analyse de l'offre de soins sur un territoire.

#### SITUATION AUX SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION

**Fig.40** Activité moyenne des professionnels de santé libéraux

Les Sables d'Olonne, Vendée, France (2023)

|                            | Les Sables d'Olonne <sup>1</sup> | Vendée | France |
|----------------------------|----------------------------------|--------|--------|
| Médecins généralistes      | 4 900                            | 5 000  | 4 900  |
| Sage-femmes                | 2 200                            | 2 100  | 1 900  |
| Chirurgiens-dentistes      | 2 500                            | 2 700  | 2 500  |
| Infirmières                | 8 100                            | 7 100  | 7 900  |
| Masseurs-kinésithérapeutes | 4 100                            | 4 300  | 4 500  |
| Orthophonistes             | 1 300                            | 1 500  | 1 600  |

Source : Cartosanté - exploitation ORS

1. Données non disponibles à l'échelle de la CA des Sables d'Olonne Agglomération.

#### Un volume d'activité des médecins généralistes installés sur le territoire proche de la moyenne nationale

En 2023, l'activité moyenne des médecins généralistes libéraux installés dans la commune des Sables d'Olonne s'élève à 4 900 actes (consultations, visites, actes techniques et médicaux) par professionnel. Ce volume est très proche de ceux observés en moyenne dans le département (5 000 actes) et en France (4 900 actes) [Fig.40].

Avec 8 100 actes réalisés en moyenne par professionnel en 2023, le volume d'activité des infirmières installées aux Sables d'Olonne est supérieur à celui observé en Vendée (7 100 actes) mais proche de la moyenne nationale (7 900 actes).

Les sages-femmes du territoire présentent, à l'inverse un volume d'activité moyen (2 200 actes) proche de la moyenne départementale (2 100 actes) mais supérieur à la moyenne nationale (1 900 actes).

Les masseurs-kinésithérapeutes présentent quant à eux un volume d'activité moyen (4 100 actes) inférieurs à ceux observés en moyenne en Vendée (4 300 actes) et au niveau national (4 500 actes) [Fig.40].



#### Regard des professionnels sur leur activité

Parmi les 65 professionnels (libéraux et salariés) ayant répondu à l'enquête réalisée par la Communauté d'agglomération dans le cadre de l'élaboration du CLS, près de la moitié (46 %) déclarent avoir un nombre de patients « excessif au regard de ses capacités » : 50 % des médecins généralistes, 92 % des spécialistes et 26 % des paramédicaux. 29 % de ces professionnels, évaluent « les ressources disponibles dans leur lieu de travail » comme « insuffisantes » ou « très insuffisantes ».

### 3.3 Origine géographique et caractéristiques des patients

#### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'étude de l'offre et des besoins de soins sur le territoire de la Communauté d'agglomération Les Sables d'Olonne se heurte à la difficile appréciation de la population potentiellement bénéficiaire. En effet, si la population de résidents permanents est bien décrite par l'Insee, la population de « résidents secondaires » y séjournant de façon plus ou moins prolongée et celle des « touristes » qui séjournent sur le territoire lors de congés scolaires et des week-ends est plus difficile à caractériser.

Afin d'apprécier le poids du recours de ces populations de résidents temporaires sur l'activité des professionnels de santé installés dans la CA des Sables d'Olonne, ce chapitre décrit l'origine géographique des patients ayant eu recours à différents professionnels de santé exerçant en secteur libéral sur le territoire. Un zoom spécifique sur l'activité des médecins généralistes, selon leur qualité de médecin traitant ou non et selon la semaine, complète ce chapitre.

#### SITUATION AUX SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION

**Fig.41 Origine de résidence de la patientèle des professionnels de santé libéraux installés dans la CA des Sables d'Olonne (2023)**

|                                   | Les Sables d'Olonne Agglo. | Vendée hors LSO | Autre |
|-----------------------------------|----------------------------|-----------------|-------|
| Médecins généralistes             | 62%                        | 11%             | 27%   |
| Médecins spécialistes (exclusifs) | 39%                        | 55%             | 7%    |
| Sage-femmes                       | 60%                        | 31%             | 9%    |
| Chirurgiens-dentistes             | 65%                        | 29%             | 6%    |
| Infirmières                       | 79%                        | 9%              | 12%   |
| Masseurs-kinésithérapeutes        | 71%                        | 21%             | 8%    |
| Orthophonistes                    | 79%                        | 16%             | 5%    |

Source : SNDS (Cnam) - exploitation ORS

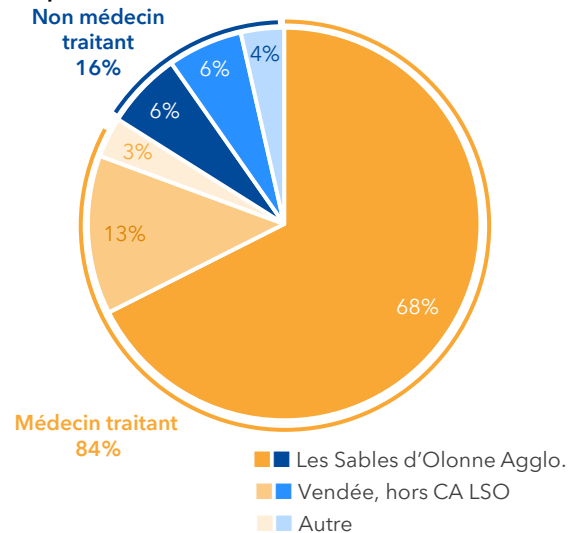
#### Plus de la moitié des patients ayant consulté un médecin spécialiste exerçant dans l'agglomération résident dans le reste du département

En 2023, 62 % des patients ayant consulté un médecin généraliste installé dans la CA des Sables d'Olonne résident dans l'agglomération et plus du quart (27 %) déclarent une résidence principale en dehors de la Vendée.

Les médecins spécialistes (exclusifs) sont les professionnels de l'agglomération ayant la part la plus élevée de patients résidant en dehors de l'agglomération : 55 % de leurs patients résident dans le reste de la Vendée et 7 % dans un autre département.

À l'inverse, les orthophonistes et les infirmières, reçoivent, en proportion le plus de patients originaires de l'agglomération (79 % de leur patientèle) [Fig.41].

**Fig.42 Part des séances réalisées par les médecins généralistes libéraux de l'agglomération selon l'origine des patients et le statut de médecin traitant (2023)**



Source : SNDS (Cnam) - exploitation ORS

#### Deux tiers des consultations et visites réalisées par les médecins généralistes du territoire concernent des patients domiciliés dans l'agglomération et pour lesquels ils sont médecins traitants

En 2023, 84 % des séances (consultations et visites) réalisées par les médecins généralistes libéraux concernent des patients pour lesquels ils sont médecins traitants, dont [Fig.42] :

- 68 % concernent des patients domiciliés dans l'agglomération,
- 13 % des patients domiciliés en Vendée (en dehors de l'agglomération),
- 3 % des patients domiciliés dans un autre département.

4 % des séances réalisées par les médecins du territoire concernent des patients résidant en dehors de la Vendée pour lesquels ils ne sont pas médecins traitants, ce qui représente 9 000 consultations ou visites en 2023.

## Une activité des médecins généralistes qui fluctue assez peu selon les mois de l'année

Le nombre moyen de séances réalisées par semaine, par médecins généralistes libéraux s'élève à 93 en 2023. Il varie de 69 (la semaine de Noël) à 105 (deuxième semaine de janvier). En période d'été (juin à août) l'activité des médecins est en moyenne de 90 séances par semaine et par professionnel [annexe 2].

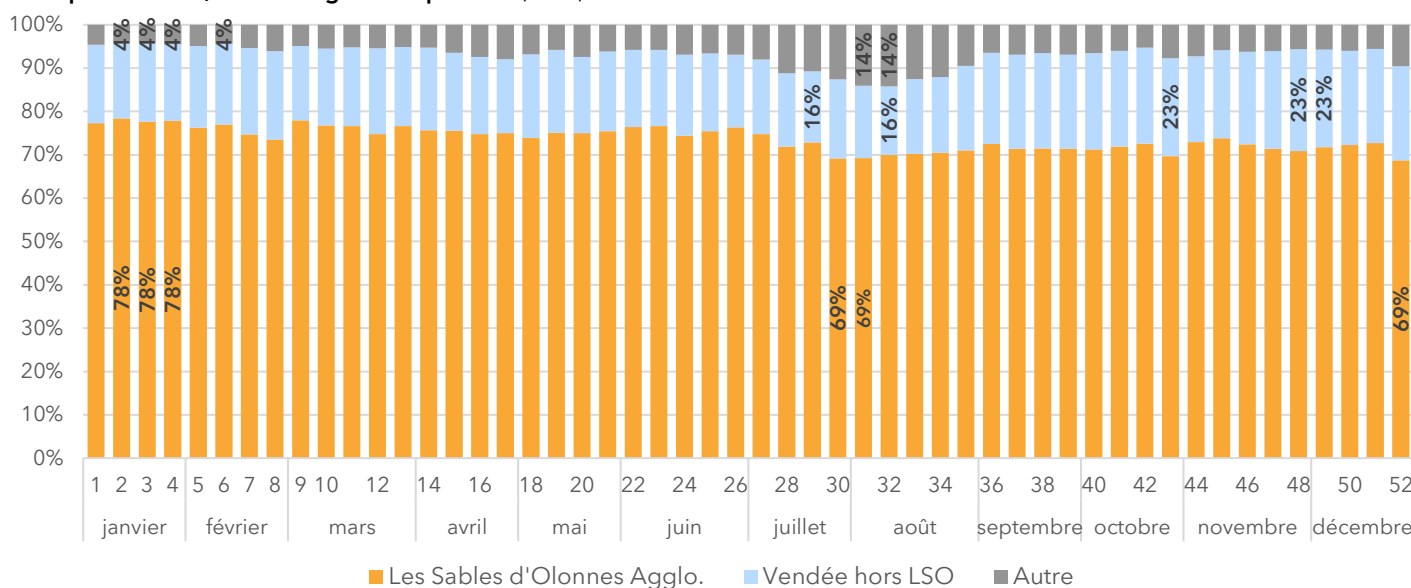
Le nombre moyen de médecins généralistes libéraux en exercice s'élève à 52 par semaine, en 2023. Il varie de 45 (la semaine de Noël) à 57 (dernière semaine de novembre). En période d'été (juin à août), le nombre de médecins en activité est en moyenne de 52 professionnels par semaine [annexe 3].

La part de consultations et visites réalisées par les médecins généralistes libéraux du territoire pour des habitants de la CA des Sables d'Olonne varie, en 2023, de 69 % à 78 % selon les semaines. Les

proportions les plus faibles sont observées au cours des mois de juillet et août, ainsi que fin décembre. Les mois de septembre à décembre constituent la période au cours de laquelle la part des séances réalisées auprès de patients résidents dans le reste de la Vendée est la plus élevée (21 % à 23 %). La part des séances réalisées pour des patients domiciliés dans un autre département varie de 4 % à 14 % selon la semaine, et est plus importante en août [Fig.43].

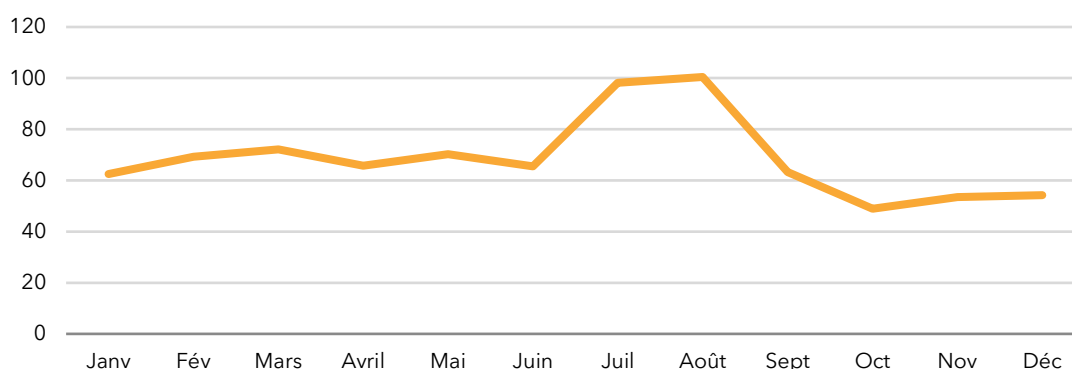
En revanche, l'activité du service d'urgences du centre hospitalier Côte de Lumière aux Sables d'Olonne voit son activité nettement augmenter pendant l'été, alors que d'autres services d'urgences de la région, situés dans des zones moins touristiques, voient au contraire leur activité baisser sur cette même période [Fig.44].

**Fig.43 Évolution de la proportion de séances réalisées par les médecins généralistes libéraux de l'agglomération par semaine, selon l'origine des patients (2023)**



Source : SNDS (Cnam) - exploitation ORS

**Fig.44 Évolution du nombre moyen quotidien de passages aux urgences du CH Côte de Lumière par mois CH Côte de Lumière, Les Sables d'Olonne (2023)**



Source : RPU (ORU Pays de la Loire)



## 4. Recours aux soins et à la prévention des habitants

### 4.1 Recours aux professionnels de santé

(en secteur libéral, centres de santé et consultations externes)

#### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Ce chapitre décrit, à partir de l'analyse des données disponibles dans le Système national des données de santé (SNDS), les pratiques des habitants des Sables d'Olonne Agglomération en matière de recours aux professionnels de santé, exerçant en secteur libéral, en centre de santé et réalisant des consultations externes dans un établissement de santé.

Le taux de recours à un professionnel de santé est une mesure de la consommation de soins des habitants d'une zone géographique donnée, rapportée à la population domiciliée dans cette zone. Cette analyse est complémentaire à celle de l'offre de soins pour décrire l'accès aux soins d'une population.

#### SITUATION AUX SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION

##### Un recours aux professionnels de santé globalement plus élevé qu'en moyenne en France

Près de 9 habitants de la CA des Sables d'Olonne sur 10 (86 %) ont eu recours à un médecin généraliste au moins une fois en 2023.

Par rapport à la moyenne nationale (et à structure par âge comparable), les habitants des Sables d'Olonne Agglomération ont un recours plus élevé

aux médecins généralistes, ophtalmologues, dermatologues, gynécologues, sages-femmes, chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes et aux orthophonistes. En revanche, les habitants de l'agglomération recourent, en proportion, moins souvent aux cardiologues, psychiatres et psychologues, ainsi qu'aux infirmières qu'en moyenne en France [Fig.45].

**Fig.45 Proportion de personnes ayant eu recours aux professionnels de santé au moins une fois dans l'année**

Les Sables d'Olonne Agglomération, Vendée, France hexagonale (2023)

|                                                      | Les Sables d'Olonne Agglo. |                  | Les Sables- d'Olonne |                  | Autres communes <sup>1</sup> |                  | Vendée            | France hexa.      |
|------------------------------------------------------|----------------------------|------------------|----------------------|------------------|------------------------------|------------------|-------------------|-------------------|
|                                                      | Taux brut                  | Taux standardisé | Taux brut            | Taux standardisé | Taux brut                    | Taux standardisé | Taux standardisé  | Taux standardisé  |
| Médecin généraliste                                  | 86%                        | 84%              | 86%                  | 84%              | 84%                          | 84%              | 83%               | 82%               |
| Ophtalmologue                                        | 41%                        | 35%              | 42%                  | 35%              | 36%                          | 35%              | 32%               | 31%               |
| Cardiologue                                          | 14%                        | 9,3%             | 14%                  | 9,2%             | 10,3%                        | 9,8%             | 8,9%              | 12%               |
| Dermatologue                                         | 14%                        | 11%              | 15%                  | 12%              | 9,6%                         | 9,2%*            | 6,7%              | 9,3%              |
| Psychiatre, psychologue <sup>2</sup>                 | 1,6%                       | 1,6%             | 1,6%                 | 1,7%             | 1,4%                         | 1,4%*            | 1,4%              | 2,9%              |
| Gynécologue (parmi les femmes de 15-74 ans)          | 31%                        | 32%              | 31%                  | 33%              | 29%                          | 30%*             | 26%               | 30%               |
| Sage-femme (parmi les femmes de 15-74 ans)           | 12%                        | 15%              | 11%                  | 15%              | 14%                          | 15%              | 18%               | 13%               |
| Chirurgien-dentiste                                  | 52%                        | 50%              | 52%                  | 50%              | 49%                          | 49%*             | 45%               | 44%               |
| Infirmière                                           | 23%                        | 17%              | 24%                  | 17%              | 19%                          | 19%*             | 27%               | 22%               |
| Masseur-kinésithérapeute                             | 24%                        | 21%              | 25%                  | 21%              | 21%                          | 20%              | 16%               | 17%               |
| Orthophoniste (parmi les enfants de moins de 15 ans) | 11%                        | -                | 11%                  | -                | 11%                          | -                | 8,6% <sup>3</sup> | 8,8% <sup>3</sup> |

Source : SNDS (Cnam) - exploitation ORS

Champ : cabinet de ville, centre de santé (dont centre de soins infirmiers), centre mutualiste, consultation externe d'établissement hospitalier, service de PMI.

1. Regroupement de 4 communes de l'agglomération : Île-d'Olonne, Sainte-Foy, Saint-Mathurin et Vairé. | 2. Ne sont pas pris en compte les recours aux psychologues libéraux qui ne font pas l'objet de remboursement par l'assurance maladie, ainsi que les recours aux services de soins de psychiatrie. | 3. Taux bruts. | \* Écart statistiquement significatif avec la commune des Sables d'Olonne.



### Délais d'obtention de rendez-vous chez les médecins généralistes

Près de la moitié (49 %) des habitants de la CA des Sables d'Olonne ayant répondu à l'enquête réalisée par Les Sables d'Olonne Agglomération dans le cadre de l'élaboration du CLS indiquent obtenir un rendez-vous chez leur médecin généraliste dans un délai inférieur ou égal à une semaine.

**Fig.46 Taux de non-recours à des soins pendant 3 ans selon le professionnel de santé**

Les Sables d'Olonne Agglomération, Vendée, Pays de la Loire, France hexagonale (2021-2023)

|                                                   |                                         | Médecin généraliste | Chirurgien-dentiste |
|---------------------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Les Sables d'Olonne Agglo. Deux sexes (taux brut) |                                         | 3,7%                | 26%                 |
| Taux standardisé                                  | Les Sables d'Olonne Agglo. Hommes       | 5,1%                | 31%                 |
|                                                   | Les Sables d'Olonne Agglo. Femmes       | 3,2%                | 24%                 |
|                                                   | Les Sables d'Olonne Agglo. Deux sexes   | 4,2%                | 27%                 |
|                                                   | Les Sables d'Olonne Deux sexes          | 4,3%                | 27%                 |
|                                                   | Autres communes <sup>1</sup> Deux sexes | 3,6%*               | 28%*                |
|                                                   | Vendée   Deux sexes                     | 4,2%                | 29%                 |
|                                                   | Pays de la Loire   Deux sexes           | 4,2%                | 30%                 |
|                                                   | France hexa.   Deux sexes               | 5,2%                | 31%                 |

Source : SNDS (Cnam) - exploitation ORS

1. Regroupement de 4 communes de l'agglomération : Île-d'Olonne, Sainte-Foy, Saint-Mathurin et Vairé. | \* Écart statistiquement significatif avec la commune des Sables d'Olonne. Taux standardisés selon l'âge.



### Renoncement aux soins déclaré

38 % des habitants de la CA des Sables d'Olonne ayant répondu à l'enquête réalisée par la Communauté d'agglomération dans le cadre de l'élaboration du CLS, indiquent « avoir renoncé à un soin durant la dernière année suite à des difficultés ». Il s'agit, le plus souvent d'un renoncement à une consultation avec un médecin spécialiste (pour 80 % d'entre eux). Le renoncement à une consultation avec un médecin généraliste est évoqué par 26 % de ces habitants.

### Des recours globalement plus fréquents chez les femmes et pour certains professionnels, chez les habitants de la commune des Sables d'Olonne

À structure par âge équivalente, dans l'agglomération (comme au niveau national), les femmes recourent plus souvent aux différents professionnels de santé à l'exception des cardiologues (respectivement 87 %, 39 %, 54 %, 7,8 % des femmes ont eu recours au moins une fois dans l'année à un médecin généraliste, ophtalmologue, chirurgien-dentiste et cardiologue contre 81 %, 31 %, 46 % et 11 % des hommes) [annexe 4].

Les habitants de la commune des Sables d'Olonne recourent un peu plus souvent que ceux des quatre autres communes de l'agglomération aux dermatologues, psychiatres et psychologues, gynécologues et chirurgiens-dentistes, mais moins aux infirmières [Fig.45].

### Des taux de non-recours un peu plus faibles qu'au plan national mais élevés pour les soins dentaires

3,7 % des habitants des Sables d'Olonne Agglomération n'ont pas consulté de médecin généraliste au cours des trois dernières années. À structure par âge comparable, cette proportion (4,2 %) est identique à celles observées dans la région (4,2 %) et le département (4,2 %), mais inférieure à la moyenne nationale (5,2 %) [Fig.46].

Le non-recours au médecin généraliste est plus faible parmi les habitants des communes d'Île-d'Olonne, Sainte-Foy, Saint-Mathurin et Vairé (3,6 %) que parmi les habitants de la commune des Sables d'Olonne (4,3 %) [Fig.46].

Plus d'un quart des habitants de la CA des Sables d'Olonne (26 %) n'ont pas consulté de chirurgien-dentiste au cours des 3 dernières années alors que la recommandation est d'une consultation par an.

À structure par âge comparable, cette proportion est inférieure à la moyenne nationale (27 % vs 31 %) [Fig.46].

À structure par âge comparable, les hommes présentent des taux de non-recours aux médecins généralistes et chirurgiens-dentistes supérieurs aux femmes (respectivement 5,1 % et 31 % chez les hommes vs 3,2 % et 24 % chez les femmes) [Fig.46].



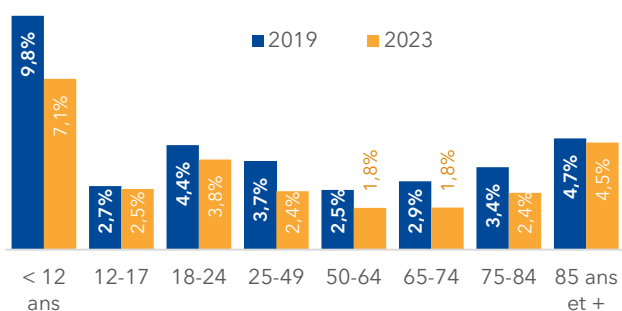
Parmi les habitants de la CA des Sables d'Olonne ayant répondu à l'enquête réalisée par la Communauté d'agglomération dans le cadre de l'élaboration du CLS, 90 % indiquent avoir un médecin traitant et pour 90 % d'entre eux, le médecin exerce dans l'agglomération. Parmi les répondants ayant déclaré ne pas avoir de médecin traitant, 45 % déclarent être dans cette situation depuis moins d'un an.

### La permanence des soins ambulatoires (PDSA)

consiste à organiser l'offre de soins libérale afin de répondre par des moyens structurés, adaptés et régulés, aux demandes de soins non programmés des patients en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux. La PDSA régulée concerne l'activité qui intervient à la demande du médecin chargé de la régulation (15 ou 116/117).

**Fig.47 Proportion de personnes ayant eu au moins un recours dans l'année à un médecin généraliste libéral dans le cadre de la PDSA selon l'âge**

Les Sables d'Olonne Agglomération (2019, 2023)



| Taux standardisés sur l'âge | 2019 | 2023 |
|-----------------------------|------|------|
| Les Sables d'Olonne Agglo.  | 4,2% | 3,1% |
| Les Sables d'Olonne         | 4,2% | 3,1% |
| Autres communes¹            | 4,2% | 3,0% |
| Vendée                      | 2,5% | 2,9% |
| Pays de la Loire            | 4,7% | 5,0% |
| France hexagonale           | 4,8% | 5,7% |

Source : SNDS (Cnam) - exploitation ORS

1. Regroupement de 4 communes de l'agglomération : Île-d'Olonne, Sainte-Foy, Saint-Mathurin et Vairé. | \* Écart statistiquement significatif avec la commune des Sables d'Olonne.

### Près de 4 000 habitants n'ont pas de médecin traitant

En 2024, 7,4 % des habitants de la CA des Sables d'Olonne, âgés de 17 ans et plus, ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins dans l'année, n'ont pas de médecin traitant. Cela représente près de 4 000 habitants.

Parmi les habitants âgés de 70 ans et plus ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins dans l'année, 4,7 % n'ont pas de médecin traitant. Ces proportions sont inférieures aux moyennes départementale (respectivement 10,4 % dans la population âgée de 17 ans et plus et 5,6 % chez les 70 ans et plus), régionale (10,5 % ; 5,5 %) et nationale (11,6 % ; 5,4 %).

### En 2023, 3 % de la population a eu recours à un médecin généraliste dans le cadre de la permanence des soins ambulatoires régulée

1 680 habitants des Sables d'Olonne Agglomération ont eu recours, au moins une fois en 2023, à un médecin généraliste libéral la nuit, le week-end ou un jour férié dans le cadre de la permanence des soins ambulatoires régulée, soit 3,1 % de la population.

Les enfants de moins de 12 ans (7,1 %), et dans une moindre mesure, les personnes âgées de 85 ans et plus (4,5 %) sont les plus concernés par ces recours.

Le taux de recours aux médecins généralistes libéraux dans le cadre de la PDSA des habitants de la CA des Sables d'Olonne (3,1 %) est proche du taux départemental (2,9 %). Il est inférieur aux taux régional (5,0 %) et national (5,7 %) ce qui s'explique en partie par l'offre proposée par SOS médecins dans certaines grandes agglomérations [Fig.47].

Ce taux est en baisse dans l'agglomération (4,2 % en 2019), alors qu'une tendance à la hausse est observée aux niveaux départemental, régional et national [Fig.47].

### Recours aux soins non programmés dans la CPTS Littoral Vendéen

La Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Littoral Vendée comptait 97 714 habitants en 2021, dont 36 % âgés de 65 ans et plus.

88 médecins généralistes libéraux étaient installés sur le territoire en 2023.

Selon les données collectées par la CPTS, en 2023 :

- 2 696 consultations ont été réalisées au Centre de soins non programmé (CSNP) des Sables d'Olonne (en moyenne 200 consultations hors mois d'été et 355 en juillet/août). 61 % concernaient des patients résidant en Vendée (29 % en juillet/août). 31 % des patients n'avaient pas de médecin traitant.
- 2 149 consultations de SNP ont été réalisées par les médecins généralistes libéraux de la CPTS en 2023 (dont 44 % en période estivale).

**Fig.48 Nombre de passage aux urgences des habitants et proportion de passages en période de permanence des soins (PDS)**  
Les Sables d'Olonne Agglo., Vendée, (2023)

|                              | Nombre | % PDS |
|------------------------------|--------|-------|
| Les Sables d'Olonne Agglo.   | 14 018 | 41%   |
| Les Sables d'Olonne          | 12 005 | 41%   |
| Autres communes <sup>1</sup> | 2 013  | 39%   |
| Vendée                       | -      | 40%   |

Source : ORU Pays de la Loire

Plus de 14 000 passages aux urgences des habitants Les Sables d'Olonne Agglomération ont été enregistrés en 2023

41 % de ces passages aux urgences ont eu lieu en période de permanence des soins. Ce taux est proche de celui observé dans le département (40 %) [Fig.48].

85 % des passages aux urgences des habitants de la CA Les sables d'Olonne ont eu lieu au Centre hospitalier Côte de Lumière (Les Sables d'Olonne), et 12 % au Centre hospitalier départemental Vendée (CHDV) de La Roche-sur-Yon. Les habitants des quatre communes Ile d'Olonne, Sainte-Foy, Saint-Mathurin et Vairé sont, en proportion, plus nombreux à recourir au service d'urgences de La Roche-sur-Yon que ceux de la commune des Sables d'Olonne (18 % vs 11 %).

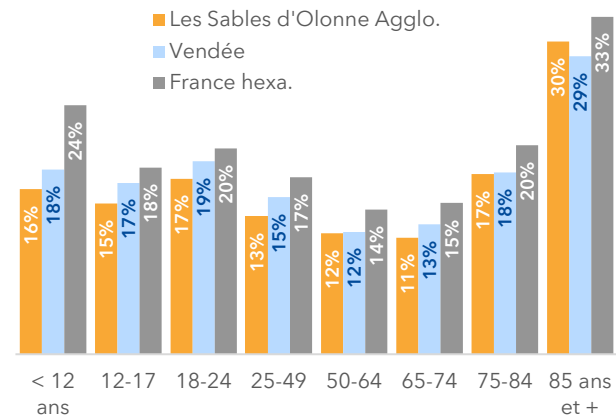
14 % des habitants de l'agglomération sablaise ont eu recours à un service d'urgences en 2023

Le taux de recours aux services d'urgences des habitants de la CA des Sables d'Olonne (14,4 %) est, à structure par âge comparable, proche de la moyenne régionale (14,7 %) mais inférieur aux moyenne départementale (15,7 %) et nationale (18,3%). Mais la proportion d'habitants de l'agglomération ayant eu au moins une fois dans l'année un recours suivi d'une hospitalisation (5,7 %) est supérieure aux moyennes régionale (4,7 %) et nationale (4,8 %).

Le recours aux urgences des habitants de la commune des Sables d'Olonne est proche de celui de celui des quatre autres communes de l'agglomération [Fig.49].

Les habitants âgés de 85 ans et plus sont, en proportion, les plus nombreux à avoir recours aux urgences (30 % vs 16 % des moins de 12 ans ou 13 % des 25-49 ans) [Fig.49].

**Fig.49 Proportion de personnes ayant eu au moins un recours dans l'année à un service d'accueil des urgences ou de soins critiques selon l'âge**  
Les Sables d'Olonne Agglo., Vendée, France hexa. (2023)



|                                                                                       | Les Sables d'Olonne Agglo. | Les Sables d'Olonne | Autres communes <sup>1</sup> | Vendée | Pays de la Loire | France hexagonale |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|---------------------|------------------------------|--------|------------------|-------------------|
| Recours à un service d'accueil des urgences ou de soins critiques au cours de l'année | 14,4%                      | 14,5%               | 14,3%                        | 15,7%  | 14,7%            | 18,3%             |
| dont : au moins un recours non suivi d'une hospitalisation                            | 10,2%                      | 10,3%               | 10,0%                        | 11,9%  | 11,4%            | 15,3%             |
| dont : au moins un recours avec hospitalisation                                       | 5,7%                       | 5,7%                | 5,8%                         | 5,4%   | 4,7%             | 4,8%              |

Source : SNDS (Cnam) - exploitation ORS  
1. Regroupement de 4 communes de l'agglomération : Île-d'Olonne, Sainte-Foy, Saint-Mathurin et Vairé.  
Taux standardisés selon l'âge.

## 4.2 Dépistage des cancers

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le dépistage permet de détecter une pathologie le plus tôt possible. Le diagnostic précoce des cancers optimise la prise en charge et améliore son efficacité, notamment grâce à des traitements moins lourds et avec de meilleures chances de guérison.

En France, trois programmes nationaux de dépistage organisé (DO) sont mis en œuvre pour les cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus. Ces programmes ont pour objectifs la réduction des pertes de chances mais également l'amélioration de l'accès aux dépistages. Au regard des recommandations actuelles, les objectifs de couverture des dépistages sont de 70 % pour le cancer du sein, 65 % pour le cancer du côlon-rectum et 80 % pour le cancer du col de l'utérus.

### SITUATION AUX SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION

#### Des taux de participation aux dépistages proches des taux départementaux et régionaux

Les taux de participation aux dépistages pour les cancers du sein, du côlon-rectum et du col de l'utérus des habitants de la CA des Sables d'Olonne sont proches de ceux observés aux niveaux départemental, régional et national. Ils restent néanmoins très inférieurs aux recommandations, notamment pour les cancers du côlon-rectum et du col de l'utérus.

Dans l'agglomération, comme au niveau national, la participation au dépistage organisé du cancer colorectal est plus faible chez les hommes (35 %) que chez les femmes (39 %) [Fig.50].

#### Des taux de participation aux dépistages stables

Les taux de participation au dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus sont stables (57 % en 2017-2018 et 2022-2023 pour le cancer du sein ; 55 % en 2020-2022 et 57% 2021-2023 pour le cancer du col de l'utérus).

**Fig.50 Taux de participation aux dépistages des cancers**

Les Sables d'Olonne Agglomération, Vendée, Pays de la Loire, France hexagonale

|                                                                                    | Les Sables d'Olonne Agglo. | Les Sables d'Olonne | Autres communes <sup>1</sup> | Vendée | Pays de la Loire | France hexagonale |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|---------------------|------------------------------|--------|------------------|-------------------|
| <b>Dépistage organisé du cancer du côlon-rectum (50-74 ans)   2022-2023</b>        |                            |                     |                              |        |                  |                   |
| Hommes                                                                             | 35%                        | nc                  | nc                           | 36%    | 37%              | nc                |
| Femmes                                                                             | 39%                        | nc                  | nc                           | 38%    | 40%              | nc                |
| Deux sexes                                                                         | 37%                        | nc                  | nc                           | 37%    | 38%              | nc                |
| <b>Dépistage organisé du cancer du sein (50-74 ans)</b>                            |                            |                     |                              |        |                  |                   |
| 2022-2023                                                                          | 57%                        | nc                  | nc                           | 57%    | 55%              | nc                |
| 2017-2018                                                                          | 57%                        | nc                  | nc                           | 56%    | 58%              | nc                |
| <b>Dépistage (organisé et individuel) du cancer du col de l'utérus (25-64 ans)</b> |                            |                     |                              |        |                  |                   |
| 2021-2023                                                                          | 57%                        | 56%                 | 58%                          | 56%    | 54%              | 52%               |
| 2020-2022                                                                          | 55%                        | 55%                 | 57%                          | 57%    | 54%              | 51%               |

Sources : CRCDC, SNDS (Cnam) - exploitation ORS

1. Regroupement de 4 communes de l'agglomération : Île-d'Olonne, Sainte-Foy, Saint-Mathurin et Vairé.

Taux bruts sauf pour le dépistage du cancer du col de l'utérus (taux standardisés selon l'âge).

nc : non calculé.

### 4.3 Vaccination contre la grippe saisonnière chez les personnes âgées

#### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La grippe est une maladie infectieuse saisonnière d'origine virale très contagieuse qui touche entre 2 et 6 millions de personnes en France chaque année et qui peut entraîner des complications graves, voire des décès chez les sujets à risque.

En plus des mesures d'hygiène destinées à limiter la transmission des virus, la vaccination constitue la principale mesure de prévention de la grippe. Elle est recommandée pour les sujets à risque de forme grave : personnes âgées de 65 ans et plus, et/ou atteintes de certaines maladies chroniques, et/ou souffrant d'obésité, et les femmes enceintes, ainsi que pour les professionnels de santé en contact régulier avec des sujets à risque de grippe grave.

L'OMS recommande une couverture vaccinale (taux de personnes vaccinées) de 75 %.

#### SITUATION AUX SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION

**Fig.51 Taux de vaccination contre la grippe saisonnière chez les personnes âgées de 65 ans et plus**  
Les Sables d'Olonne Agglomération, Vendée, Pays de la Loire, France hexagonale (hiver 2023-2024)

|                              | Hommes | Femmes | Deux sexes |
|------------------------------|--------|--------|------------|
| Les Sables d'Olonne Agglo.   | 59%    | 54%    | 57%        |
| Les Sables d'Olonne          | 60%    | 55%    | 57%        |
| Autres communes <sup>1</sup> | 57%    | 50%*   | 53%*       |
| Vendée                       | 58%    | 55%    | 56%        |
| Pays de la Loire             | 58%    | 55%    | 56%        |
| France hexagonale            | 54%    | 51%    | 52%        |

Source : SNDS (Cnam) - exploitation ORS  
1. Regroupement de 4 communes de l'agglomération : Île-d'Olonne, Sainte-Foy, Saint-Mathurin et Vairé. | \* Écart statistiquement significatif avec la commune des Sables d'Olonne.  
Taux standardisés selon l'âge.

#### Une couverture vaccinale supérieure à la moyenne nationale

Le taux de vaccination contre la grippe parmi les habitants de la CA des Sables d'Olonne âgés de 65 ans et plus (57 %) est proche des moyennes départementale et régionale (56 %) et supérieur à la moyenne nationale (52 %).

La couverture vaccinale des habitants âgés de 65 ans et plus est plus élevée parmi les habitants de la commune des Sables d'Olonne (57 %) que parmi ceux des quatre autres communes de l'agglomération (53 %) [Fig.51].

Le taux de vaccination contre la grippe est plus élevé chez les hommes (59 %) que chez les femmes (54 %).

Ces différents taux sont toutefois inférieurs à l'objectif de 75 % fixé par l'OMS.

#### Précisions méthodologiques

L'indicateur utilisé dans ce chapitre comprend les vaccins délivrés en pharmacie de ville et pris en charge par l'assurance maladie. En sont donc exclus les vaccins délivrés par la pharmacie à usage interne des établissements de santé et médicosociaux qui en disposent, et notamment des Ehpad concernés. De ce fait, cet indicateur sous-estime la couverture vaccinale effective des personnes âgées en particulier au-delà de 85 ans.

## 4.4 Vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) chez les jeunes enfants

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Pour les nourrissons nés à partir du 1er janvier 2018, la vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) est obligatoire avec une dose de vaccin ROR à l'âge de 12 mois et une seconde dose entre 16 et 18 mois. La protection contre ces pathologies après un schéma de vaccination est proche de 100 % et la vaccination a permis de diminuer fortement le nombre de cas de rougeole et de rubéole et de faire presque disparaître ceux d'oreillons.

En 2023, dans les Pays de la Loire, près de 89 % des enfants âgés de 33 mois étaient à jour de leur vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (86 % en moyenne en France hexagonale). Au regard des recommandations actuelles, l'objectif de couverture vaccinale contre la rougeole, les oreillons et la rubéole est de 95 %.

### SITUATION AUX SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION

**Fig.52 Taux de vaccination<sup>1</sup> contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) chez les enfants âgés de 19 à 30 mois**

Les Sables d'Olonne Agglomération, Vendée, Pays de la Loire, France hexagonale (2024)

|                              | Taux |
|------------------------------|------|
| Les Sables d'Olonne Agglo.   | 89%  |
| Les Sables d'Olonne          | 89%  |
| Autres communes <sup>2</sup> | 89%  |
| Vendée                       | 90%  |
| Pays de la Loire             | 89%  |
| France hexagonale            | 85%  |

Source : SNDS (Cnam) - Rezone CPTS  
1. Au moins 2 délivrances de vaccin ROR depuis leur naissance.  
2. Regroupement de 4 communes de l'agglomération : Île-d'Olonne, Sainte-Foy, Saint-Mathurin et Vairé. | \* Écart statistiquement significatif avec la commune des Sables d'Olonne.  
Taux standardisés selon l'âge.

### Une couverture vaccinale supérieure à la moyenne nationale

Le taux de vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole parmi les enfants de la CA des Sables d'Olonne âgés de 19 à 30 mois (89 %) est en 2024 proche des moyennes départementale (90 %) et régionale (89 %), et supérieure à la moyenne nationale (85 %).

La couverture vaccinale contre ces pathologies ne varie pas selon le lieu de résidence des enfants (commune des Sables d'Olonne vs quatre autres communes de l'agglomération) [Fig.52].

Ces taux sont toutefois inférieurs à l'objectif de 95 % fixé par l'OMS.



## 5. Publics vulnérables

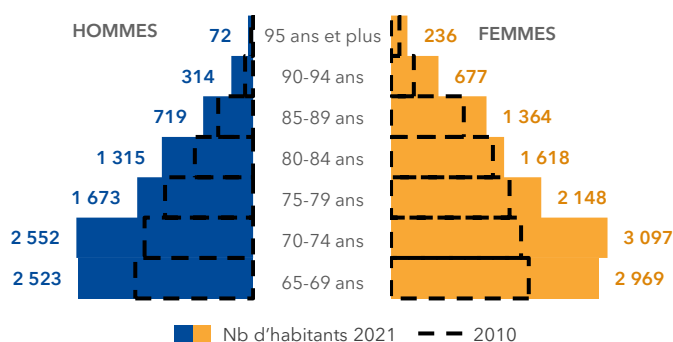
### 5.1 Personnes âgées

#### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Ce chapitre propose, à partir de l'analyse de données issues du recensement de la population de l'Insee et du Système national des données de santé (SNDS), une vue d'ensemble de la santé des habitants des Sables d'Olonne Agglomération âgés de 65 ans et plus. Il présente des données locales sur le mode de vie et notamment l'habitat des personnes âgées et décrit, à l'aide de quelques indicateurs, l'importance de la mobilisation du système de santé de ville et hospitalier pour les soins aux personnes âgées.

#### SITUATION AUX SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION

**Fig.53** Pyramide des âges chez les 65 ans et plus  
Les Sables d'Olonne Agglomération (2021, 2010)



Source : RP (Insee) - exploitation ORS

#### Plus d'un habitant sur trois est âgé de 65 ans et plus

En 2021, près de 21 300 habitants de la CA des Sables d'Olonne sont âgés de 65 ans ou plus, soit plus d'un habitant sur trois (37 %) [Fig.53].

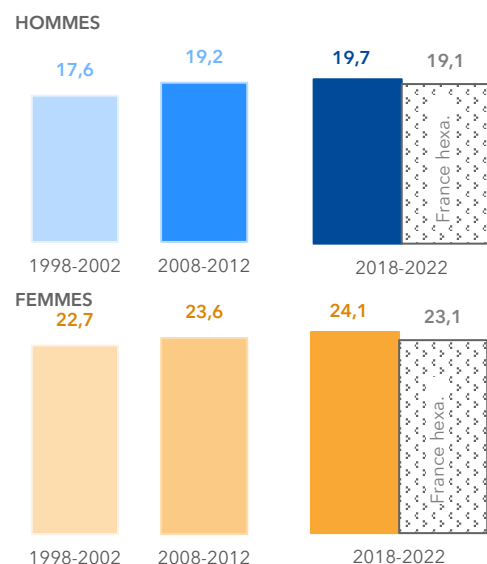
Ce taux est nettement supérieur aux moyennes départementale (25 %) et nationale (21 %).

Le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus est, dans l'agglomération comme dans le département, en nette hausse au cours des quinze dernières années : le territoire compte en 2021 6 800 personnes âgées supplémentaires par rapport à 2010 (soit une augmentation de + 47 % dans l'agglomération, cette augmentation est de + 41 % en moyenne en Vendée et de + 27 % en France) [Fig.53].

Au sein de l'agglomération, les personnes âgées de 65 ans et plus résident majoritairement dans la commune des Sables d'Olonne où le taux de personnes âgées s'élève à 40 %, contre 20 % dans les quatre autres communes de l'agglomération.

**Fig.54** Espérance de vie à 65 ans

Les Sables d'Olonne Agglo., France hexa. (2020, 2010, 2000)



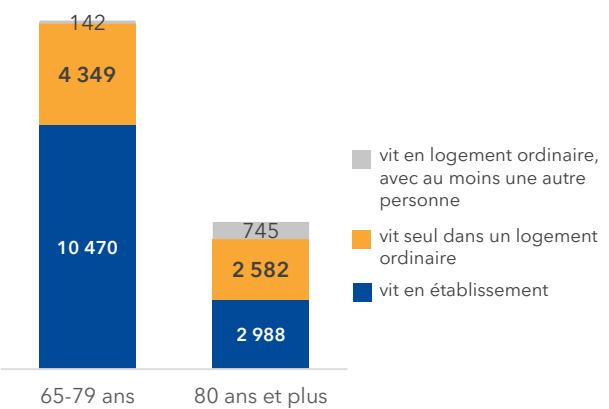
Sources : Inserm CépiDc, Insee - exploitation ORS  
Moyenne sur 5 ans.

#### Une espérance de vie en hausse et supérieure à la moyenne nationale

Comme en France, l'espérance de vie à 65 ans est en hausse chez les hommes comme chez les femmes de l'agglomération. Elle reste supérieure chez les femmes bien que l'écart se réduit (en moyenne, 5,1 ans d'espérance de vie de plus chez les femmes pour la période 1992-2002 contre 4,4 ans pour la période 2018-2022 [Fig.54]).

Sur la période 2018-2022, l'espérance de vie à 65 ans des habitants de l'agglomération sablaise est supérieure à la moyenne nationale chez les hommes (+ 0,6 ans) et chez les femmes (+1 an).

**Fig.55 Répartition des habitants de 65 ans et plus selon leur âge et leur lieu de vie**  
Les Sables d'Olonne Agglomération (2021)



| Proportion de personnes âgées de 80 ans et plus vivant (2021) : |                       |                                |                                    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------|------------------------------------|
|                                                                 | en logement ordinaire |                                | en établisse-<br>ment <sup>2</sup> |
|                                                                 | seules                | autres situations <sup>1</sup> |                                    |
| Les Sables d'Olonne Agglo.                                      | 41%                   | 47%                            | 12%                                |
| Les Sables d'Olonne                                             | 40%                   | 48%                            | 12%                                |
| Autres communes <sup>3</sup>                                    | 48%                   | 42%                            | 10%                                |
| Vendée                                                          | 37%                   | 45%                            | 19%                                |
| Pays de la Loire                                                | 40%                   | 43%                            | 17%                                |
| France hexa.                                                    | 42%                   | 45%                            | 13%                                |

Source : RP (Insee) - exploitation ORS  
1. Avec au moins une autre personne, ou autres situations.  
2. Personnes dans un service ou établissement de moyen ou long séjour, maison de retraite, foyer ou résidence sociale.  
3. Regroupement de 4 communes de l'agglomération : Île-d'Olonne, Sainte-Foy, Saint-Mathurin et Vairé.

**Fig.56 Offre d'hébergement pour personnes âgées**  
Les Sables d'Olonne Agglomération

|                                                           | EHPAD            | Résidences<br>autonomies | USLD |
|-----------------------------------------------------------|------------------|--------------------------|------|
| Les Sables d'Olonne Agglo.<br>Nombre de structures        | 8                | 5                        | 1    |
| Les Sables d'Olonne Agglo.<br>Nombre total de places      | 696 <sup>2</sup> | 274                      | 60   |
| Les Sables d'Olonne Agglo.<br>Taux de places <sup>1</sup> | 69               | 27                       | 6    |
| Vendée   Taux de places <sup>1</sup>                      | 129              | 18                       | 4    |
| Pays de la Loire   Taux de places <sup>1</sup>            | 123              | 23                       | 4    |
| France hexa.   Taux de places <sup>1</sup>                | 96               | 19                       | 5    |

Sources : Finess (août 2024), SAE 2023, RP 2021 (Insee) - exploitation ORS  
EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.  
USLD : Unité de soins longue durée.  
1. Taux pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus résidant sur le territoire.  
2. Dont 22 places en accueil de jour, et 147 places pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou autres démences.

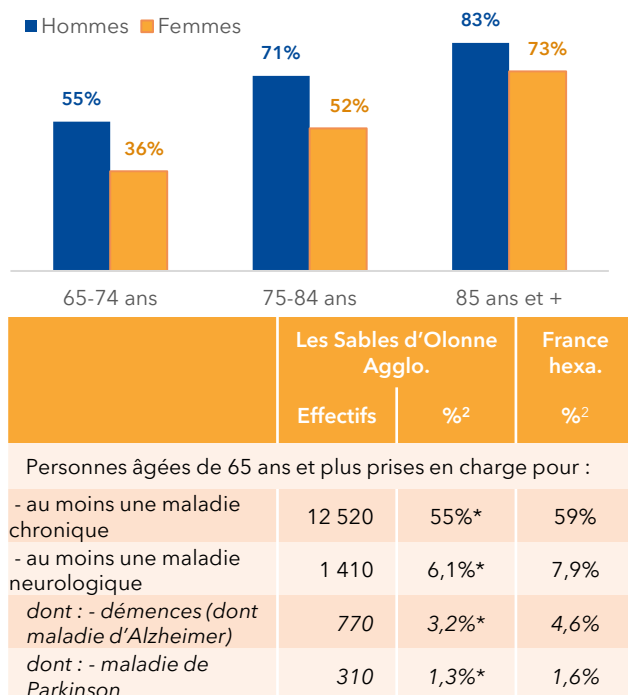
**Plus de 2 500 habitants âgés de 80 ans et plus vivent seuls à leur domicile**

En 2021, plus de 2 500 habitants âgés de 80 ans ou plus vivent seuls à leur domicile dans la CA des Sables d'Olonne, soit 41 % des habitants de cette classe d'âge (37 % en Vendée, 42 % en France). Cette proportion atteint presque une personne âgée sur deux (48 %) dans les communes de l'Île-d'Olonne, Vairé, Saint-Mathurin et Sainte-Foy [Fig.55].  
Les personnes âgées de 80 ans et plus de l'agglomération résident moins souvent en établissement (12 %) qu'en moyenne dans le département (19 %) [Fig.55].

**Une offre d'hébergement inférieure à la moyenne départementale**

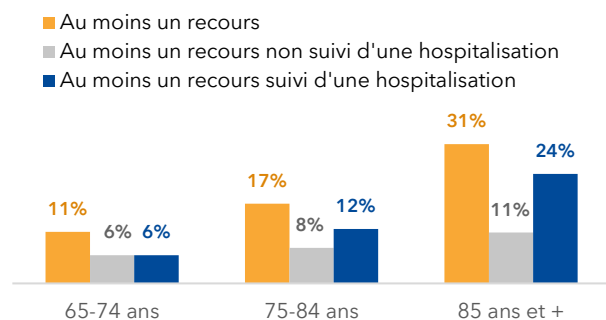
L'offre d'hébergement pour personnes âgées est, dans l'agglomération, nettement inférieure à celle observée aux niveaux départemental et régional : ainsi, dans la CA des Sables d'Olonne, le taux de places en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) est, en moyenne, de 69 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus contre 129 en Vendée et 123 dans la région [Fig.56].

**Fig.57 Proportion<sup>1</sup> de personnes âgées prises en charge pour au moins une maladie chronique selon l'âge et le sexe**  
Les Sables d'Olonne Agglomération (2022)



Source : Cartographie des pathologies, version G11 (SNDS, Cnam), exploitation ORS  
Champ : Bénéficiaires de l'ensemble des régimes d'assurance maladie ayant eu recours dans l'année à des soins remboursés.  
1. Taux brut. | 2. Taux standardisés sur l'âge.  
\* Écart statistiquement significatif avec la moyenne nationale

**Fig.58 Proportion de personnes âgées ayant eu au moins un recours dans l'année à un service d'accueil des urgences ou de soins critiques selon l'âge**  
Les Sables d'Olonne Agglomération (2023)



|                                                                                                                                                     | Les Sables d'Olonne Agglo. | Les Sables d'Olonne | Autres communes <sup>1</sup> | Vendée | Pays de la Loire | France hexagonale |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|---------------------|------------------------------|--------|------------------|-------------------|
| Personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins un recours à un service d'accueil des urgences ou de soins critiques au cours de l'année (2023) | 17%                        | 17%                 | 15%                          | 17%    | 16%              | 20%               |
| dont : au moins un recours non suivi d'une hospitalisation                                                                                          | 8%                         | 8%                  | 7%                           | 9%     | 9%               | 12%               |
| dont : au moins un recours avec hospitalisation                                                                                                     | 11%                        | 11%                 | 11%                          | 10%    | 10%              | 10%               |

Source : SNDS (Cnam) - exploitation ORS  
1. Regroupement de 4 communes de l'agglomération : Île-d'Olonne, Sainte-Foy, Saint-Mathurin et Vairé.  
Taux brut.

## Plus de la moitié des habitants de l'agglomération âgés de 65 ans et plus sont pris en charge pour une maladie chronique

En 2022, dans la CA des Sables d'Olonne, 64 % des hommes et 49 % des femmes, âgés de 65 ans et plus sont pris en charge pour au moins une pathologie chronique. Ces proportions atteignent respectivement 83 % et 73 % parmi les habitants âgés de 85 ans et plus [Fig.57].

1 410 personnes âgées de plus de 65 ans sont prises en charge pour une maladie neurologique, soit 6 % des habitants de l'agglomération. Parmi elles, la moitié sont prises en charge pour une démence (dont la maladie d'Alzheimer) et près du quart pour la maladie de Parkinson [Fig.57].

À structure par âge comparable, le taux de personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge pour une maladie chronique dans l'agglomération est inférieur à la moyenne nationale (55 % vs 59 %). Ce constat s'observe également pour les maladies neurodégénératives.

## 17 % des habitants âgés de 65 ans et plus ont eu recours à un services d'urgence en 2023

En 2023, 17 % des habitants de la CA des Sables d'Olonne âgés de 65 ans et plus ont eu recours au moins une fois à un service d'urgences, 31 % des 85 ans et plus.

Dans plus de la moitié des cas, ces recours étaient suivis d'une hospitalisation (11 % des habitants âgés de 65 ans et plus ont eu au moins un recours dans l'année à un service d'urgences suivi d'une hospitalisation) [Fig.58].

Le recours au service d'urgences des personnes âgées de l'agglomération est inférieur à la moyenne nationale (17 % vs 20 %) [Fig.58].

# 5.2 Personnes en situation de précarité financière

## ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Dans les différentes bases de données médico-administratives mobilisées pour cette étude sur la santé des habitants de la CA des Sables d'Olonne, la situation de précarité financière des individus peut être repérée à partir du bénéfice de la Complémentaire santé solidaire (CSS). La CSS est un dispositif mis en place fin 2019 qui permet aux personnes à faibles revenus et bénéficiaires de l'assurance maladie de disposer d'une complémentaire santé. En fonction des ressources, la complémentaire santé est gratuite (CSS sans participation financière) ou coûte moins d'un euro par jour et par personne (CSS avec participation financière).

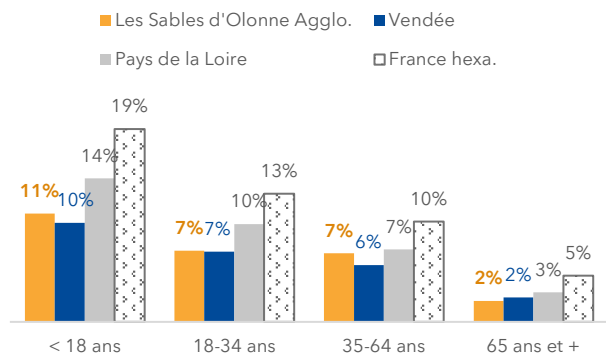
Ce chapitre décrit les bénéficiaires de cette complémentaire à l'échelle des Sables d'Olonne Agglomération et compare certains indicateurs d'état de santé et de recours au soin entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires de la CSS.

## SITUATION AUX SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION

**Fig.59 Taux de bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire (CSS)**

Les Sables d'Olonne Agglomération, Vendée, Pays de la Loire, France hexa. (2023)

|                              | Taux de bénéficiaires de la CSS |
|------------------------------|---------------------------------|
| Les Sables d'Olonne Agglo.   | 5,6%                            |
| Les Sables d'Olonne          | 6,0%                            |
| Autres communes <sup>1</sup> | 3,7%                            |
| Vendée                       | 5,8%                            |
| Pays de la Loire             | 8,2%                            |
| France hexa.                 | 11,2%                           |



Source : SNDS (Cnam) - exploitation ORS  
Taux bruts.

### Environ 6 % des habitants de l'agglomération bénéficient de la complémentaire santé solidaire

En 2023, 3 300 habitants de la CA des Sables d'Olonne bénéficient de la CSS, soit 5,6 % de la population.

Ce taux est proche de la moyenne départementale (5,8 %) mais très inférieur à la moyenne nationale (11,2 %) [Fig.59].

Les bénéficiaires de la CSS habitent, en proportion, plus souvent dans la commune des Sables-d'Olonne (6,0 %) que dans les quatre autres communes de l'agglomération (3,7 %).

Dans l'agglomération, comme au niveau national, le taux de bénéficiaires de la CSS diminue avec l'âge [Fig.59].

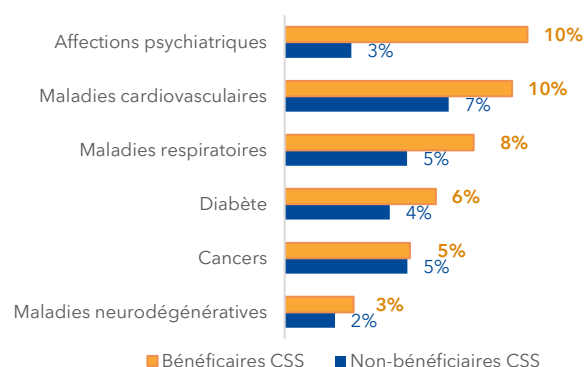
### Chômage, revenus, pauvreté

Selon des données de l'Insee, en 2022 dans Les Sables d'Olonne Agglomération :

- le taux de chômage est de 10,8 % (chez les 15-64 ans). Il est supérieur aux taux observés au niveau départemental (8,6) et régional (9,4) mais inférieur à la moyenne nationale (11,3),
- le niveau de vie médian par unité de consommation s'élève à 24 250 €, soit un niveau supérieur aux moyennes départementale, régionale et nationale,
- le taux de pauvreté des ménages de 8,7 % est inférieur aux moyennes départementale (9,1 %), régionale (11,0 %) et nationale (14,9 %).

**Fig.60 Proportion<sup>1</sup> de personnes prises en charge pour les principales maladies chroniques selon le fait de bénéficier ou non de la CSS**

Les Sables d'Olonne Agglomération (2022)



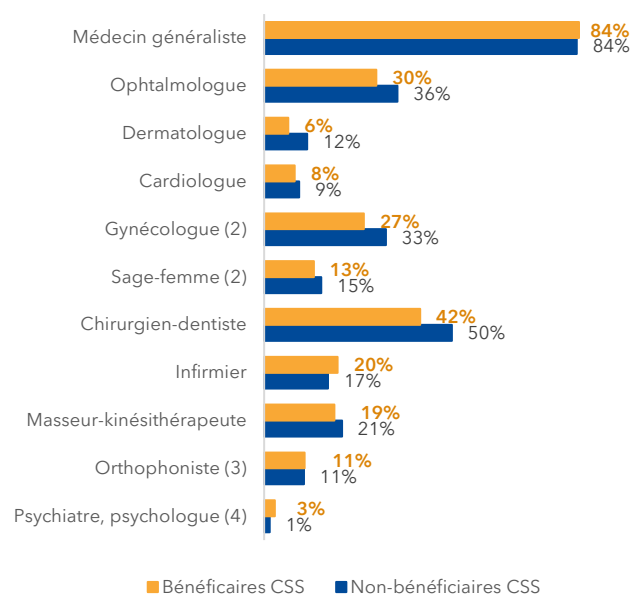
Source : Cartographie des pathologies et des dépenses, version G11 (SNDS, Cnam) - exploitation ORS

1. Taux standardisés selon l'âge.

CSS : Complémentaire santé solidaire.

**Fig.61 Proportion<sup>1</sup> de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année aux professionnels de santé selon le fait de bénéficier ou non de la CSS**

Les Sables d'Olonne Agglomération (2023)



Source : SNDS (Cnam) - exploitation ORS

1. Taux standardisés selon l'âge (taux bruts pour orthophoniste).

2. Chez les femmes âgées de 15-74 ans.

3. Chez les enfants âgés de moins de 15 ans.

4. Ne sont pas pris en compte les recours aux psychologues libéraux qui ne font pas l'objet de remboursement par l'assurance maladie, ainsi que les recours aux services de soins de psychiatrie.

CSS : Complémentaire santé solidaire.

## Des bénéficiaires de la CSS plus souvent pris en charge que les non-bénéficiaires pour une maladie chronique

Dans la CA des Sables d'Olonne, 33 % des bénéficiaires de la CSS sont, en 2022, pris en charge pour une pathologie chronique contre 23 % des non-bénéficiaires de la CSS.

À structure par âge comparable, les écarts de prises en charge les plus importants sont observés pour les affections psychiatriques (10 % vs 3 %), les maladies cardiovasculaires (10 % vs 7 %), les maladies respiratoires (8 % vs 5 %) et le diabète (6 % vs 4 %) [Fig.60].

## Un recours aux spécialistes et au dépistage globalement moins fréquent parmi les bénéficiaires de la CSS

En 2023, le recours des habitants de la CA des Sables d'Olonne à un médecin généraliste n'est pas différent chez les bénéficiaires et non bénéficiaires de la CSS : 84 % des habitants ont consulté un médecin généraliste au moins une fois dans l'année qu'ils bénéficient ou non de cette complémentaire.

En revanche, les bénéficiaires de la CSS ont globalement moins souvent recours aux autres professionnels de santé, à l'exception des infirmières.

Ainsi, à titre d'exemple, 42 % des habitants de l'agglomération bénéficiaires de la CSS ont eu recours à un chirurgien-dentiste au moins une fois en 2023 contre 50 % des non-bénéficiaires à cette complémentaire à structure par âge comparable.

De même, 27 % des habitantes bénéficiaires de la CSS ont eu recours au moins une fois à un gynécologue en 2023, contre 33 % des non-bénéficiaires. Elles participent également moins souvent au dépistage du cancer du col de l'utérus : 46 % des femmes bénéficiant de la CSS âgées de 25 à 64 ans ont bénéficié d'un frottis cervico-utérin au cours de la période 2021-2023 contre 58 % des femmes non-bénéficiaires de la CSS [Fig.61].

# 6. Annexes

## Annexe 1. Offre de soins de premier recours

Les Sables d'Olonne Agglomération (décembre 2024)

|                                            | Les Sables d'Olonne Agglo. | Les Sables-d'Olonne | Autres communes <sup>1,2</sup> |
|--------------------------------------------|----------------------------|---------------------|--------------------------------|
| Médecin généraliste (y compris MEP)        | 56                         | 51                  | 5                              |
| Médecin spécialiste                        | 72                         | 72                  | 0                              |
| <i>Dont exercice exclusivement libéral</i> | 59                         | 59                  | 0                              |
| Chirurgien-dentiste                        | 47                         | 44                  | 3                              |
| Orthodontiste                              | 2                          | 2                   | 0                              |
| Sage-femme                                 | 5                          | 5                   | 0                              |
| Infirmière                                 | 92                         | 83                  | 9                              |
| Masseur-kinésithérapeute                   | 117                        | 108                 | 9                              |
| Orthophoniste                              | 26                         | 24                  | 2                              |
| Pharmacie                                  | 20                         | 19                  | 1                              |
| Pédicure-podologue                         | 23                         | nc                  | nc                             |
| Orthoptiste                                | 4                          | nc                  | nc                             |
| Psychologue <sup>3</sup>                   | 34                         | nc                  | nc                             |
| Diététicien <sup>3</sup>                   | 7                          | nc                  | nc                             |
| Ergothérapeute <sup>3</sup>                | 2                          | nc                  | nc                             |
| Site de laboratoire de biologie médicale   | 6                          | nc                  | nc                             |
| Centre / Cabinet d'imagerie médicale       | 3                          | nc                  | nc                             |
| MSP / Centre de santé                      | 4                          | nc                  | nc                             |

Sources : Cartosanté, Répertoires RPPS, Adeli (ANS), Finess (Drees) - exploitation ORS  
 Les professionnels de santé libéraux sont dénombrés dans la commune de leur cabinet principal (sauf pour les psychologues, diététiciens, ergothérapeutes, cabinet principal ou secondaire).  
 MEP : mode d'exercice particulier (acupuncture, angiologie, allergologie...).

1. Regroupement de 4 communes de l'agglomération : Île-d'Olonne, Sainte-Foy, Saint-Mathurin et Vairé.

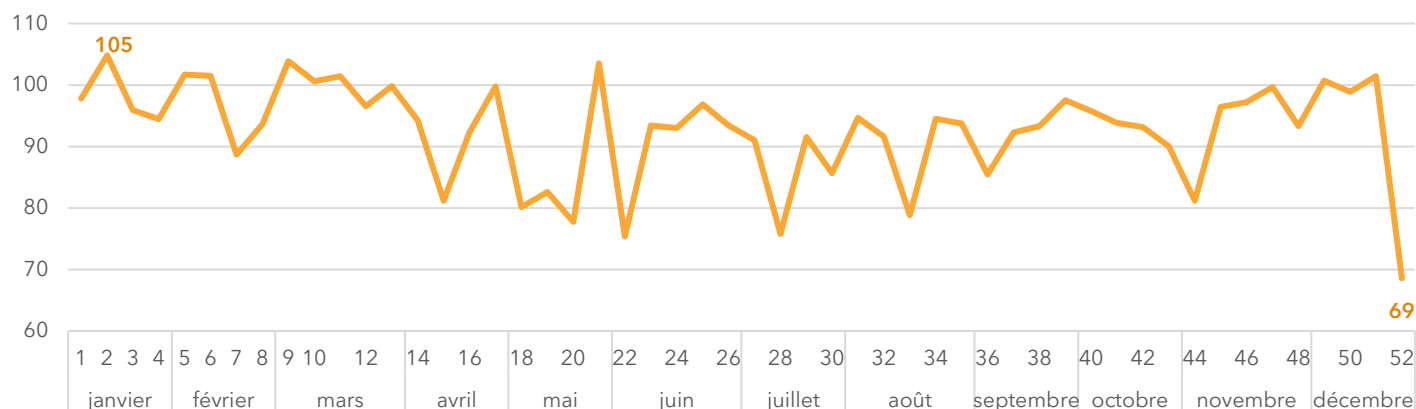
2. En 2025, aucun médecin généraliste exerce sur la commune de Vairé.

3. Données non consolidées au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Nc : non calculé

## Annexe 2. Évolution du nombre moyen de séances (consultations et visites) par médecin généraliste libéral installé dans l'agglomération par semaine

Les Sables d'Olonne Agglomération (2023)

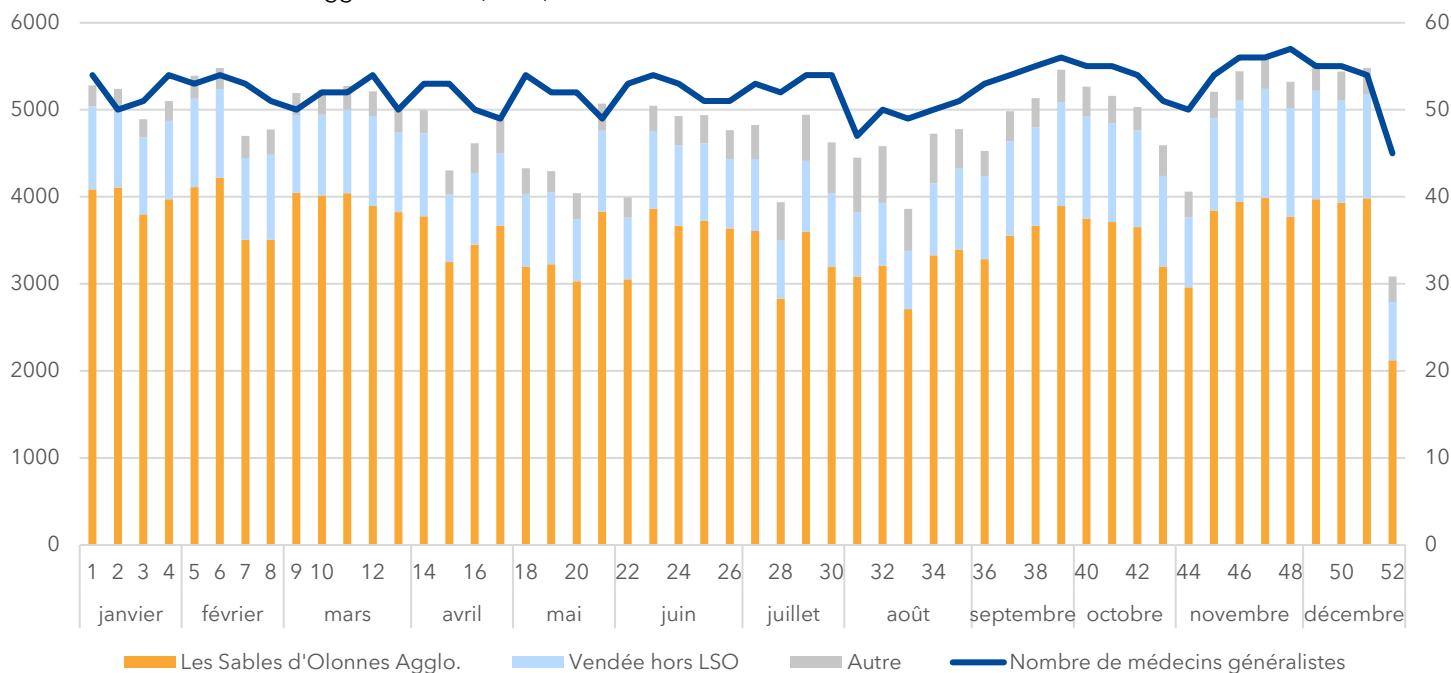


Source : SNDS (Cnam) - exploitation ORS

Champ : yc l'activité réalisée par les médecins généralistes remplaçants.

## Annexe 3. Évolution du nombre total de séances réalisées par les médecins généralistes libéraux de l'agglomération par semaine selon l'origine des patients, et du nombre de médecins généralistes en activité

Les Sables d'Olonne Agglomération (2023)



Source : SNDS (Cnam) - exploitation ORS

Champ : yc l'activité réalisée par les médecins généralistes remplaçants.

**Annexe 4. Proportion de personnes ayant eu recours aux professionnels de santé au moins une fois dans l'année, selon le sexe**

Les Sables d'Olonne Agglomération (2023)

|                                                      | Taux brut |        |            | Taux standardisé <sup>1</sup> |        |            |
|------------------------------------------------------|-----------|--------|------------|-------------------------------|--------|------------|
|                                                      | Hommes    | Femmes | Deux sexes | Hommes                        | Femmes | Deux sexes |
| Médecin généraliste                                  | 83%       | 89%    | 86%        | 81%                           | 87%    | 84%        |
| Ophtalmologue                                        | 36%       | 45%    | 41%        | 31%                           | 39%    | 35%        |
| Cardiologue                                          | 16%       | 12%    | 14%        | 11%                           | 7,8%   | 9,3%       |
| Dermatologue                                         | 13%       | 16%    | 14%        | 10%                           | 13%    | 11%        |
| Psychiatre, psychologue <sup>2</sup>                 | 1,1%      | 2,0%   | 1,6%       | 1,2%                          | 2,0%   | 1,6%       |
| Gynécologue (parmi les femmes de 15-74 ans)          | -         | 31%    | -          | -                             | 32%    | -          |
| Sage-femme (parmi les femmes de 15-74 ans)           | -         | 12%    | -          | -                             | 15%    | -          |
| Chirurgien-dentiste                                  | 48%       | 55%    | 52%        | 46%                           | 54%    | 50%        |
| Infirmière                                           | 21%       | 25%    | 23%        | 17%                           | 18%    | 17%        |
| Masseur-kinésithérapeute                             | 20%       | 28%    | 24%        | 18%                           | 23%    | 21%        |
| Orthophoniste (parmi les enfants de moins de 15 ans) | -         | -      | 11%        | -                             | -      | -          |

Source : SNDS (Cnam) - exploitation ORS

Champ : cabinet de ville, centre de santé (dont centre de soins infirmiers), centre mutualiste, consultation externe d'établissement

1. Taux standardisés selon l'âge.





# Portrait Santé

## Les Sables d'Olonne Agglomération

Ce portrait dresse un état des lieux actualisé de la santé et ses déterminants à l'échelle des Sables d'Olonne Agglomération, à partir de l'analyse croisée de nombreuses données statistiques.

Illustré de graphiques et de tableaux, il présente les principaux enjeux de santé sur le territoire. Il est organisé en cinq chapitres décrivant : le contexte démographique, l'état de santé de la population, l'offre de soins libérale sur le territoire, le recours aux soins, au dépistage et à la vaccination des habitants, et un focus sur les personnes âgées et les habitants en situation de précarité financière.

Cette étude, réalisée par l'ORS dans le cadre de l'élaboration du contrat local de santé, a été financée par Les Sables d'Olonne Agglomération et l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire.